

Dossier pédagogique

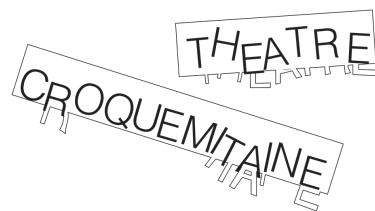


DETTE SYSTEME un spectacle du collectif ACiDe Marche

Quel décalage entre l'univers des décideurs et la vie de Georgette!

Georgette a du mal à joindre les deux bouts. En quête d'une solution, elle croise sur son chemin une série de personnages que nous connaissons bien : l'assistante sociale au bord du burn-out, le syndicaliste révolté mais désabusé, la bourgmestre démunie... Georgette se heurte à un mur. Ce mur, c'est le discours que l'on entend si souvent : « il n'y a plus de sous, nous avons vécu au dessus de nos moyens, il faut se serrer la ceinture, il n'y a pas d'alternative »...

Pourtant, l'existence, bien réelle, de banquiers millionnaires montre clairement que l'argent n'a pas disparu par enchantement. Et les victoires, bien réelles elles aussi, contre le « Système Dette » montrent que la lutte paie.



Quelques scènes du spectacle permettent d'éclairer différents enjeux de sociétés.

Pour approfondir la thématique de la dette, nous vous proposons de commencer par visionner dans son intégralité le dessin animé « A qui profite la dette? ».

Vous pourrez aussi vous appuyer sur les documents graphiques inclus dans ce dossier, ainsi que sur les vidéos référencées pour approfondir les questions de l'organisation de l'économie autour de la monnaie*, sa création et sa circulation, et les origines des crises financières et économiques.

Le panorama des différentes théories économiques permet de contrebalancer le discours médiatique dominant. L'analyse critique des politiques d'austérité est nourrie par l'exemple grec.

* Les mots définis à la fin du document sont signalés par une astérisque *

Utiliser les scènes du spectacle comme point de départ	3
Inégalités Nord - Sud	3
Thomas Sankara	3
D'où vient l'endettement des pays pauvres ?	3
Le pouvoir de la création monétaire	5
Georgette dit qu'elle a du fermer sa boutique	5
Et si Georgette avait eu les moyens de déménager son commerce?	5
Un autre exemple	5
L'aide et l'action sociale	6
Les Communes, le Holding Communal et Dexia	6
L'immigration	8
Effets de l'austérité	9
Pour aller plus loin	10
1. A qui profite la dette ?	10
1.1 Tous les pays de la Terre sont-ils endettés ?	10
1.2 Qui prête ?	11
1.3 A qui profite la dette ?	11
2. Audit citoyen de la dette	18
3. L'argent	20
3.1 D'où vient l'argent?	20
3.2 Les banquiers jouent-ils nos petites économies au casino?	22
3.3 Qui contrôle l'argent ?	25
3.4 Y a-t-il de la fraude dans le secteur de la finance?	26
4. Crise financière 2007-2008, et depuis	27
4.1 Qu'est-ce que l'Europe a à voir là dedans?	28
4.2 Comment la crise financière a-t-elle engendré une crise alimentaire?	28
4.3 Et une crise de la dette de la zone euro?	29
5. Chronique d'une tragédie grecque	30
6. Domination de la théorie économique néo-libérale	34
6.1 Crises et capitalisme : un moteur à explosion	34
6.2 Ce que vous racontez là, ce n'est pas très orthodoxe...	35
* Définitions	37

*Le générique masculin est utilisé sans aucune intention de discrimination, et dans le seul but d'alléger la lecture.
Ce dossier a été compilé par Roxane Zadvat (Théâtre Croquemitaine). Merci à Olivier Bonfond, Bruno Colet, Jérémie Cravatte, Noémie Cravatte et Bruno Poncelet pour leurs contributions, conseils, relectures et corrections.*

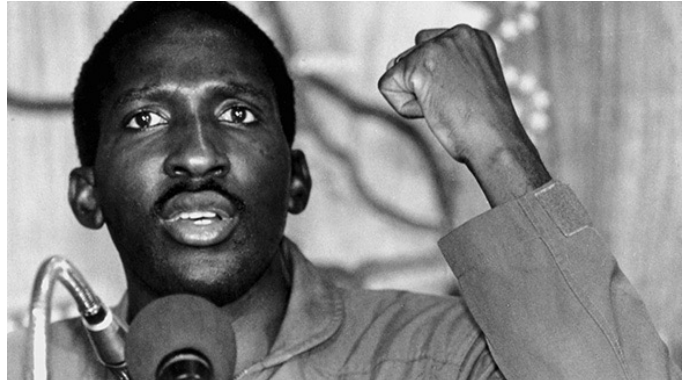
Utiliser les scènes du spectacle comme point de départ

Inégalités Nord - Sud

En entrant dans la salle, vous avez entendu un discours en fond sonore

Thomas Sankara

“Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous n’avons pas de quoi payer; nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous ne sommes pas responsables de la dette; nous ne pouvons pas payer la dette parce que, au contraire, les autres nous doivent ce que les plus grandes richesses ne pourront jamais payer, c’est-à-dire la dette de sang.”



Le 29 juillet 1987 se tenait un sommet de l’Organisation de l’Unité Africaine. Thomas Sankara, président du Burkina Faso depuis août 1983, proposa de créer un front uni contre la dette* :

“Je voudrais que notre conférence adopte la nécessité de dire clairement que nous ne pouvons pas payer la dette, non pas dans un esprit belliqueux, belliciste, [mais] ceci pour éviter que nous allions individuellement nous faire assassiner. Si le Burkina Faso tout seul refuse de payer la dette, je ne serai pas là à la prochaine conférence. Par contre, avec le soutien de tous, dont j’ai besoin, nous pourrions éviter de payer. Et en évitant de payer, nous pourrions contribuer à notre développement.”

Dans le même discours il tenta également de convaincre les autres chefs d’Etat de cesser la course à l’armement, pour donner une chance à la paix sur le continent africain, pour utiliser ces budgets à d’autres fins : l’éducation, la santé, le développement d’une industrie qui réponde aux besoins des populations.

Sankara s’est démené sans compter pour sortir son pays du sous-développement, promouvoir de nouvelles formes de démocratie directe, et apporter le bien-être aux populations du pays. Il était à la fois un leader charismatique, un visionnaire, et un formidable producteur d’idées, à une époque où de nombreux pays africains étaient dirigés par des dictateurs soutenus par l’occident.

Il fut assassiné trois mois après ce discours.

Site internet réalisé par Bruno Jaffré, biographe de Sankara <http://www.thomassankara.net>

Vidéo Le discours de Sankara à l’Organisation de l’Unité Africaine, Addis Abeba (1987) <https://youtu.be/FhkqN6KTtJI> durée : 8 minutes

D’où vient l’endettement des pays pauvres ?

John Perkins est l’auteur du livre **Les confessions d’un assassin financier**, Collection AlTerre, 2004. Il est né aux Etats-Unis en 1945. Durant près de trente ans (1971-1980), il a travaillé pour la société MAIN en exerçant des missions en Colombie, Equateur, Guatemala, Indonésie, Irak, Iran, Panama, Venezuela, mais aussi dans les pays de l’OPEP. En fait, il a travaillé pour MAIN un peu

partout en Asie, en Amérique Latine et au Moyen-Orient. Qu'a-t-il fait là-bas ? Voici quelques extraits de ses confessions :

« Notre personnel professionnel était constitué en partie d'ingénieurs, et pourtant nous ne possédions aucun équipement et n'avions même jamais rien construit, pas même un hangar. »

« Nos activités s'écartaient tellement de la norme que, les premiers mois, je ne savais pas réellement en quoi elles consistaient. »

« Mon travail comportait deux objectifs. Premièrement, je devais justifier d'énormes prêts internationaux dont l'argent serait rédigé vers MAIN et d'autres compagnies américaines (comme Bechtel, Halliburton, Stone & Webster et Brown & Root) par le biais de grands projets de construction et d'ingénierie. Deuxièmement, je devrais mener à la banqueroute les Etats qui recevraient ces prêts (après qu'ils auraient payé MAIN et les autres entreprises américaines, évidemment), de sorte qu'ils seraient à jamais redevables à leurs créanciers* et constitueraient donc des cibles faciles quand nous aurions besoin d'obtenir leurs faveurs sous la forme de bases militaires, de vote aux Nations unies ou de l'accès au pétrole et à d'autres ressources naturelles. »

« L'aspect clandestin de chaque projet, c'est qu'ils avaient pour but de générer d'énormes profits pour les entreprises et de rendre heureuses une poignée de familles riches et influentes du pays récipiendaire, tout en assurant la dépendance financière à long terme et donc la loyauté politique de plusieurs gouvernements du globe. Le montant du prêt devait être le plus gros possible. On ne tenait nul compte du fait que le fardeau de dettes* du pays récipiendaire priverait ses plus pauvres citoyens de soins de santé, d'éducation et d'autres services sociaux pendant des décennies »

Bref, John Perkins et ses collègues soudoyaient des familles riches, pour les convaincre d'appauvrir des pays entiers, et pouvoir ensuite utiliser l'argument de la dette* pour faire pression sur tous les gouvernements qui se succèderaient pour : accepter des bases militaires américaines, voter aux Nations-Unies (ONU) comme le souhaitent les Etats-Unis, et laisser les multinationales américaines accéder au pétrole et aux matières premières qui les intéressaient !

Et en cas d'échec ? Si les assassins financiers ne parvenaient pas à corrompre les élites pour les convaincre de trahir leur peuple ? Eh bien, dit John Perkins, dans ce cas, c'est un autre service (moins amical) qui entrerait en action : les barbouzes de la CIA. Il soupçonne notamment la CIA d'avoir planifié la mort de deux personnes qu'il n'est jamais parvenu à corrompre : le président de l'Equateur Jaimes Roldos mort dans un accident d'hélicoptère en 1981 ; et le Président du Panama Omar Torrijos mort dans un accident d'avion deux mois plus tard.

Il est temps d'abandonner l'expression « pays pauvre », pour lui en préférer une autre, qui reflète bien mieux la réalité : « pays appauvri »

Vidéo Les Confessions d'un assassin financier - John Perkins durée 20 mn

<https://www.youtube.com/watch?v=3wszOnyMr1M>

Diaporama La dette* des pays du Sud, avec les explications de Damien Millet (voix off).

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL2612264080058D2B>

A1 Le vocabulaire de la dette* 7 mn

A2 FMI* et Banque Mondiale* 27 mn

A3 Des inégalités dramatiques 27 mn

A4 : Austérité et Annulation 16 mn

A5 : l'initiative PPTE 13 mn

- A6 : Bilan et Initiative d'Allègement de la Dette* Multilatérale 9 mn
- B1: Dette Publique* du Nord et politiques d'austérité 9 minutes
- B2 : Origines de la dette et responsabilités 25 minutes
- B3 : Dette Odieuse et Illégitime ? 24 minutes
- C1 : Les annulations dans l'histoire 13 minutes
- C2 : Les fondements juridiques de l'annulation 11 minutes
- C3 : Audit Citoyen de la Dette 12 minutes

Le pouvoir de la création monétaire

Tout au long du spectacle, Georgette est sans le sou

Georgette dit qu'elle a du fermer sa boutique

Son petit commerce de frites fricadelles, autrefois florissant, a fermé parce que la gare a été supprimée. Plus de trains, plus de voyageurs, plus de clients. La réduction des services de transport en commun nous est présentée comme une évolution nécessaire. Elle va pourtant à contre-sens des politiques qui devraient être menées, Notamment pour réduire les émissions de CO₂. Dans le domaine des déplacements, il faudrait inciter les gens à utiliser le moins possible leur voiture. Pour cela, il serait nécessaire que les transports en commun répondent aux besoins de déplacements. Les décisions de fermer des gares, ou de réduire le nombre de trains, sont incohérentes à ce niveau.

Et si Georgette avait eu les moyens de déménager son commerce?

Si vous avez un projet d'activité, mais pas assez d'argent pour vous lancer, vous vous adressez à une banque. Elle examine votre projet, vous demande des garanties*, une étude de marché pour être sûr de la rentabilité de votre projet.

C'est la banque qui décide de vous soutenir en vous accordant un crédit*, ou au contraire qui rejette votre demande.

Les institutions bancaires créent de la monnaie* par le crédit*. Autrement dit, l'argent qu'elles nous prêtent commence à exister au moment où elles nous le prêtent.

Ainsi, elles détiennent le pouvoir de vie et de mort sur les projets d'activité. Lorsque les crédits* coulent à flot, on assiste à une accélération de l'activité économique. Inversement, lorsque les crédits* se raréfient et sont difficiles à obtenir, les activités sont ralenties.

Un autre exemple

Début 2016, un restaurateur français a fait le buzz sur les réseaux sociaux : les banques auxquelles il s'est adressé lui ont refusé le financement nécessaire à l'ouverture d'un deuxième établissement.

Pour marquer les esprits, il affiche à l'entrée de son restaurant un avertissement plein d'humour, à destination des banquiers.



L'aide et l'action sociale

Au CPAS, l'assistante sociale parle au téléphone avec une collègue

Extrait d'une publication du **Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté**
[http://rwlp.be/images/Reactions/2015CPAS J. Blairon et C. Mahy.pdf](http://rwlp.be/images/Reactions/2015CPAS_J._Blairon_et_C._Mahy.pdf)

L'Organisation des Nations Unies définit le travail social comme une activité visant à l'adaptation réciproque des individus et de leur milieu social. L'aide sociale cible l'adaptation des individus et l'action sociale agit sur le milieu social, par des méthodes participatives et coopératives.

L'action sur le milieu (ou sur l'environnement social, politique, économique...) est effectivement légitimée par les problèmes individuels rencontrés par les bénéficiaires dont l'analyse comparée fait apparaître:

- des récurrences;
- des relations de causalité qui dépassent les trajectoires individuelles : certains problèmes trouvent leur origine dans des causes de structure et, partant, ne peuvent trouver leur solution que dans une action sur ces causes mêmes.

Avec les réductions de budget d'un côté et l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté, les travailleurs des CPAS sont priés de faire plus avec moins. Lorsque les dossiers s'entassent sur les bureaux, les travailleurs s'occupent de l'urgence. Adieu l'action, adieu les méthodes participatives...

Les Communes, le Holding Communal et Dexia

La bourgmestre annonce qu'elle attaque la banque en justice

La bourgmestre est en colère, la commune manque d'argent pour subvenir aux besoins des habitants. En fouillant dans les archives elle a trouvé le dossier "Holding Communal".

Extrait de **Holding communal : ça sonne bien, ça fait sérieux... mais en fait c'est quoi ?**

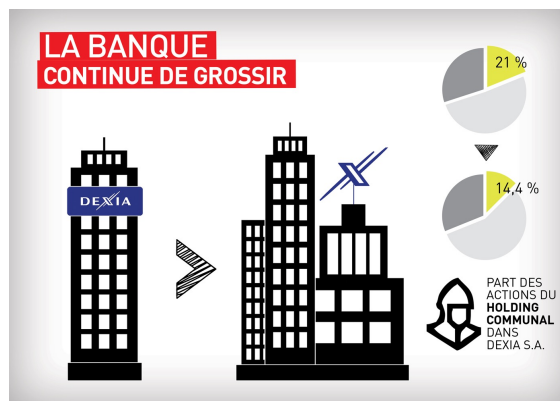
Emilie Paumard 2012 <http://cadtm.org/Holding-communal-ca-sonne-bien-ca>



Pour comprendre ce qu'est le Holding communal, un petit retour historique s'impose. Tout commence en 1860 avec la création d'une banque coopérative dont l'objectif est de financer les communes : le « Crédit communal de Belgique ». Les communes doivent alors investir dans la banque en tant qu'actionnaire pour pouvoir y emprunter.

À partir de 1947, la banque va diversifier ses ressources et ses activités notamment en récoltant directement l'argent des particuliers via la création d'agences locales. À cette époque ça marche très fort pour le crédit communal, à tel point que la Belgique va lui sembler bien petite pour assouvir ses envies de conquête. Dès le début des années nonante, l'expansion commence avec l'achat ou la prise de participation dans plusieurs banques européennes.

Mais l'étape la plus importante a lieu en 1996, quand le crédit communal est privatisé, et fusionne avec un autre monstre du financement des collectivités : le Crédit local de France. Leur mariage donne naissance à Dexia SA.



L'actionnariat du crédit communal de Belgique (provinces et communes) est alors regroupé dans une nouvelle entité : la SA Holding Communal. La grande majorité de ses moyens financiers (environ 80%) est investie dans Dexia SA.

À cette époque, le Holding Communal est actionnaire de Dexia à hauteur de 21%. Ce pourcentage ne cessera de diminuer au fil des acquisitions et des recapitalisations* du groupe Dexia, qui s'est fixé pour objectif de devenir le leader mondial dans le domaine du financement aux collectivités locales. À la veille de sa chute, le Holding Communal ne possède plus que 14,14% de Dexia.

Depuis des années, la Commune de notre bourgmestre était actionnaire du Holding Communal, et chaque année elle recevait des dividendes, une part des bénéfices*.

Dans la course au profit, Dexia SA a manqué de prudence, et a entraîné le Holding Communal, son actionnaire, dans la débâcle. Pour éviter la faillite, la Région a fait appel aux Communes pour augmenter le capital du Holding, c'est à dire qu'on leur a demandé d'acheter une quantité supplémentaire d'actions du Holding, en faisant miroiter les dividendes qui en résulteraient.

Pour cet achat, les caisses de la Commune n'étaient pas suffisamment remplies, alors la Commune a emprunté l'argent nécessaire. Les remboursements auraient dû être couverts par les bénéfices* de cet investissement en actions du Holding. Mais les choses ne se sont pas déroulées comme prévu, car les bénéfices* n'ont pas été au rendez vous. Du coup, la Commune se retrouve avec une dette* à rembourser, et elle ne perçoit pas les dividendes qu'elle comptait utiliser pour le remboursement.

Dans la réalité, et dans un contexte identique, les Communes de Schaerbeek, Andenne et Linkebeek ont porté plainte contre Dexia.

Cinéma Dexia Démocratie confisquée, Valentin Fayet <http://www.zintv.org/Trailer-du-film-Dexia-ou-la>

Cinéma La Dette, Nicolas Ubelmann et Sophie Mitrani <http://ladettefilm.blogspot.be/>

Vidéo Interview de Patrick Saurin, employé de banque français, et militant syndical SUD https://www.youtube.com/watch?v=cUjL_dUYQtA 2 minutes

Vidéo Multiplication des emprunts toxiques des communes : maires et habitants sont concernés! Entretien avec Maître Hélène Féron-Poloni, avocate de plusieurs communes françaises victimes des emprunts toxiques https://www.youtube.com/watch?v=mjOcU_c0DSA 17 minutes

L'immigration

Scène 5 : Georgette accuse Sofia de profiter de la Belgique



Aux restos du coeur, Georgette rencontre Sofia, une jeune femme grecque qui est venue s'installer en Belgique, dans l'espoir de travailler, d'avoir une vie meilleure, et de pouvoir aider ses parents restés au pays.

Georgette accuse Sofia d'être une profiteuse, de vivre sur le dos de la Belgique.

L'image médiatique de l'invasion du pays par les étrangers n'est pas fondée.

La concentration des immigrés dans les grandes villes amène une surreprésentation qui entraîne une mauvaise évaluation du phénomène. On a aussi tendance à associer à l'immigration, de manière erronée, les enfants et les petits-enfants des travailleurs que la Belgique a fait elle-même venir. En Belgique, en 2015, sur 100 habitants, il y a 10 personnes qui n'ont pas la nationalité belge (3 étrangers hors UE et 7 étrangers UE). On surévalue donc l'immigration.

La plupart des migrations se font d'un pays pauvre vers un autre pays pauvre. Les pays en développement accueillent 80% des réfugiés, et dans les 10 pays qui accueillent le plus de réfugiés, on ne compte pas un seul pays européen. Contrairement à une idée largement répandue, la plupart des demandes d'asile en Belgique sont refusées : 10% des demandes sont acceptées chaque année, en moyenne.

Immigration et chômage ? L'analyse statistique et la comparaison entre différents pays montrent qu'il n'y a aucun lien de causalité entre le taux d'immigrés dans une population et le taux de chômage.

Entre 1991 et 1995, on a constaté dans 15 pays européens une hausse de 1,25 à 1,5% du produit intérieur brut (PIB*) due à une augmentation de 1% de la population immigrée. D'après un rapport de l'OCDE, publié en juillet 2014, l'immigration « rapporterait » en moyenne près de 3.500 euros de rentrées fiscales par individu par an. Les immigrés sont des travailleurs, des créateurs d'emplois, et des consommateurs, comme les autres. Bref, ils contribuent!

Etude Statistique Préjugés et fausses idées sur l'immigration et les immigrés, IWEPS juin 2013 <http://www.iweps.be/working-paper-de-liweps-ndeg14>

Dessins Animés Hélène Flautre députée européenne EELV <http://www.cire.be/sensibilisation/audiovisuel/immigration-trois-films-d-animation-contre-les-idees-recues>

Brochure Amnesty International 10 préjugés sur les migrants <http://www.amnesty.be/decouvrir-nos-campagnes/migrants-et-refugies/campagne-s-o-s-europe/article/10-prejuges-sur-les-migrants>

Effets de l'austérité

Scène 5 : Sofia décrit la situation en Grèce, pour expliquer son exil

Extrait de **La Grèce face à ses bourreaux** Bruno Poncelet 2015
<http://www.econospheres.be/La-Grece-face-a-ses-bourreaux-il>

En 2010, le destin de la Grèce est pris en mains par la Troïka* (Banque Centrale Européenne, Commission européenne, Fonds Monétaire International), soit trois instances de décisions non élues, sans légitimité démocratique. Pourtant, la Troïka* a exigé et imposé, en échange d'argent frais, des réformes en profondeur de la Grèce.

Quelles réformes ? Des coupes massives dans les dépenses publiques (licenciements de fonctionnaires, recul des droits sociaux, fermetures d'hôpitaux, réductions carabinées des politiques de solidarité, etc.), des rentrées financières *one shot* (privatisation des services publics, ventes du patrimoine naturel), le tout s'accompagnant du démantèlement des droits des travailleurs (baisse des salaires, flexibilité des contrats de travail, ...) pour convaincre les entreprises d'investir et de créer de l'emploi. Bref, de la super austérité mixée avec de l'ultralibéralisme !

À quels résultats a conduit cette super austérité ? Sur le plan de la dette publique* grecque, à une catastrophe : entre 2010 et 2012, la dette publique* grecque a grimpé de 140% à 171,3% du PIB* ! En cause : les faillites et licenciements consécutifs à la crise financière (comme en Belgique), mais aussi l'appauvrissement extrême de la population grecque (synonyme de montée du chômage, de fermetures d'entreprises, de baisse des impôts, de diminution des recettes de la TVA...) suite aux plans d'austérité.

Loin d'avoir aidé la Grèce, la super austérité l'a enfoncée !

Le constat s'impose : il est irresponsable de demander aux Grecs de continuer à mourir sur l'autel de l'austérité. C'est une politique aussi inefficace (le déficit public continue d'augmenter) que criminelle, car elle jette des gens à la rue et tue régulièrement, en Grèce, des hommes, femmes, enfants, bébés...



Le chômage a explosé de 7,3 % à **27,9 %** (64,9 % pour les jeunes) entre 2008 et 2013



73,3 % des jeunes (20 – 29 ans) vivaient chez leurs parents en 2012



45 % des retraité-e-s vivent maintenant sous le seuil officiel de pauvreté



1 personne sur 4 vit maintenant sous le seuil officiel de pauvreté



Les agressions envers les femmes ont augmenté de **47 %** entre 2009 et 2013



La consommation de drogue et les suicides ont explosé



1 emploi public sur 3 (médecins, enseignant-e-s...) a été supprimé entre 2009 et 2013



Les dépenses publiques en santé ont été rabaissées d'**1/4** rien qu'entre 2009 et 2011



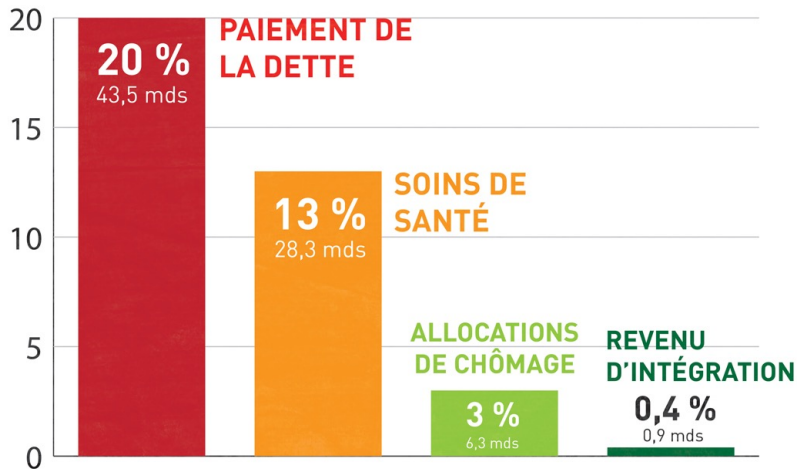
Des dizaines d'hôpitaux ont été fermés depuis 2008 ainsi que de nombreuses cliniques.



2 986 écoles ont fermé ou fusionné rien qu'entre 2008 et 2012

Pour aller plus loin

Le paiement de la dette* représente chaque année environ 20% du budget fédéral. Pourtant, lorsqu'il s'agit de restreindre les dépenses, la dette n'est jamais à l'ordre du jour.



Source : Banque Nationale de Belgique

Des dépenses bien moindres sont questionnées, mises en causes, rabotées, et cela au détriment de toute la population, et à fortiori des plus fragiles d'entre nous : allocations d'insertion, de chômage, éducation, santé, services des CPAS...

Rappelons qu'en Mésopotamie, il y a 5000 ans, lorsque la dette devenait insoutenable, les dirigeants l'annulait, purement et simplement.

Au cours du 19e siècle, l'Espagne a suspendu le paiement de sa dette à six reprises, l'Empire austro-hongrois cinq fois, le Portugal trois fois, la Prusse deux fois, et la Russie une fois.

1. A qui profite la dette ?

1.1 Tous les pays de la Terre sont-ils endettés ?



En volume, l'endettement de tous les acteurs économiques (Etats, entreprises, ménages...) a progressé de 57.000 milliards de dollars entre 2007 et 2014 pour frôler les 200.000 milliards de dollars.



Les dettes publiques* mondiales ont plus que doublé dans la même période pour atteindre, en 2015, plus de 55.400 milliards de dollars.

Depuis la crise financière de 2008, la dette mondiale a augmenté à un rythme bien plus rapide que la croissance économique : elle est passé de 269% du PIB* mondial en 2007, à 286% du PIB* du globe en 2014.

Source: Agence Ecofin / MGI.

Vidéo Dessine moi l'éco : Comment un état peut-il faire faillite? http://www.dailymotion.com/video/xrib36_dessine-moi-l-eco-comment-un-etat-peut-il-faire-faillite_news

Vidéo La dette, c'est chouette <https://www.youtube.com/watch?v=6AKYBAAjsrU>

1.2 Qui prête ?

Les États peuvent emprunter à différents créanciers* :

Ils peuvent vendre des “obligations d’États” aux banques et aux citoyens, ou vendre des “bons du Trésor” exclusivement aux grandes banques (sur le marché primaire) qui pourront à leur tour les intégrer aux produits financiers qu’elles vendent à leurs clients (sur le marché secondaire).

Ils peuvent emprunter aux banques privées, soit en vendant des titres de la dette* publique (en Belgique des « *obligations linéaires* »), soit avec un contrat de prêt. C’est la dette commerciale.

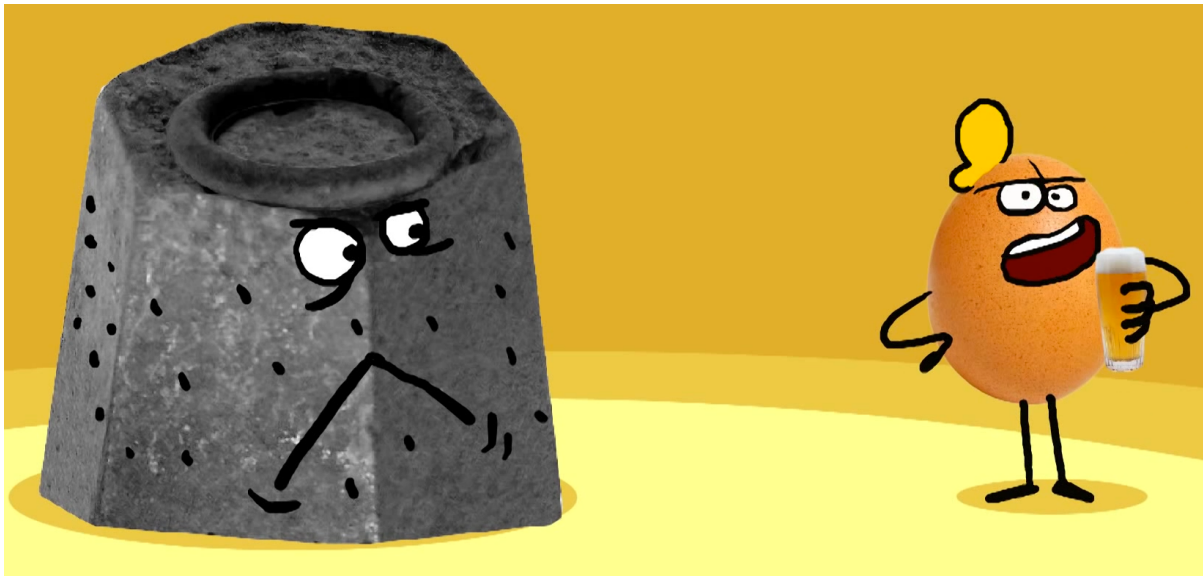
Ils peuvent emprunter à d’autres États, c’est la dette bilatérale.

Ils peuvent emprunter à des institutions financières internationales, comme la Banque Mondiale ou le Fonds Monétaire International. C’est la dette multilatérale.

1.3 A qui profite la dette ?

Dessin animé A qui profite la dette? avec les voix de Jannin et Liberski <https://www.youtube.com/watch?v=V28vk6DVE1k> durée : 4 minutes

Ce dessin animé, dont un extrait est diffusé dans la première partie du spectacle, sert de fil conducteur pour ce qui suit.



Il paraît que nous avons vécu au-dessus de nos moyens, et qu’il faut se serrer la ceinture

Les chefs de gouvernements des pays de l’UE parlent du niveau élevé atteint par la dette publique* pour justifier les mesures d’austérité et couper dans les soins de santé, couper dans l’éducation, couper dans les chômeurs... Pourtant, les chiffres officiels ne confirment pas ces discours culpabilisants.

Depuis 30 ans, les dépenses publiques sont restées stables par rapport à la richesse produite. Nous n’avons pas vécu au dessus de nos moyens!

Mais alors... D’où vient la dette?

Si l'argent public manque, c'est d'abord un problème de recettes

Les impôts des plus riches et des grandes entreprises sont en baisse, en cause : les cadeaux fiscaux aux grandes fortunes, les réductions de cotisations sociales, l'évasion fiscale.

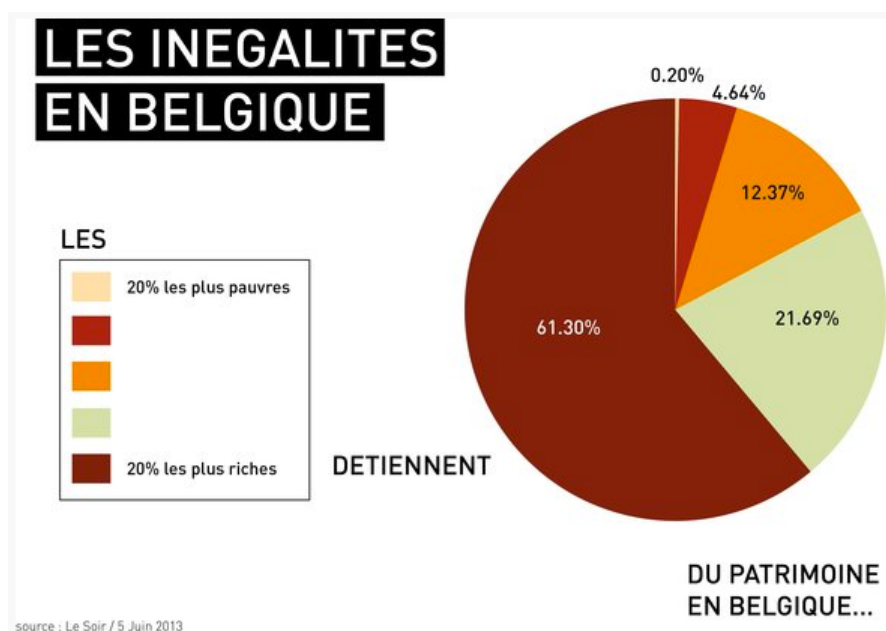
Extrait de **À combien étaient imposés les plus riches lorsque l'économie allait bien?**

<https://socioeconomie.wordpress.com/2011/11/27/a-combien-sont-imposes-les-plus-riches/>

Les taux d'imposition durant la période qui s'étend de la fin de la Seconde guerre mondiale au début des années 1980 étaient si élevés en comparaison à ceux d'aujourd'hui que la majorité des gens s'étonnent devant les chiffres.

Aux États-Unis, la tranche supérieure des revenus des plus riches était imposée à 91 % jusqu'en 1964. Au Royaume-Uni, ce taux s'élevait à 83 % lorsque Margaret Thatcher est arrivée au pouvoir en 1979. En France, les plus riches payaient entre 60 et 80 % d'impôt sur la tranche supérieure de leurs revenus durant toute la période de l'après-guerre. (...)

En conséquence, les riches sont de plus en plus riches et les pauvres sont de plus en plus nombreux car les gouvernements ont de moins en moins à leur offrir. (...)



En Belgique, les inégalités sont très élevées. L'impôt est un moyen de répartir les richesses : L'Etat perçoit les impôts et redistribue sous forme de services publics. Lorsque les recettes sont en baisse, ce sont les services publics qui trinquent.

Le graphique ci-contre montre le patrimoine des 20% les plus riches (en marron) comparé aux autres tranches de la population.

Le taux d'imposition le plus élevé, qui concerne donc la tranche des personnes physiques qui ont les plus hauts revenus, est passé de 70% en 1986 à 50% aujourd'hui.

Extrait de « **Dettes illégitimes en Belgique** » : **L'injustice fiscale et l'affaire Luxleaks**

<http://cadtm.org/Serie-Dettes-illegitimes-en,10115>

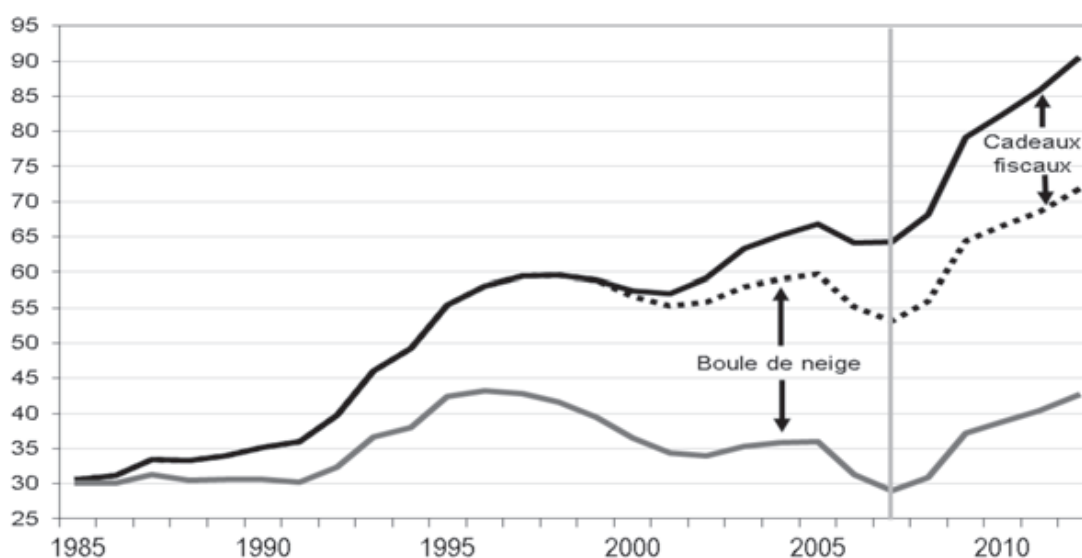
Le SPF Finances estime que, en 2011, l'État a perdu pour 61 milliards d'euros en exonérations et autres réductions fiscales (Lire «Les recettes fiscales rabotées de... 61 milliards d'euros» dans le journal l'Echo du 13 février 2013). Au total, le service d'étude du PTB a calculé que, pour la période 2002-2011, les différents cadeaux fiscaux et parafiscaux faits aux entreprises et revenus du capital s'élèvent à 255 milliards d'euros, soit plus ou moins deux tiers de la dette publique* actuelle.

Enfin, à tous ces montants s'ajoutent ceux, colossaux, de l'évasion fiscale illégale. Celle-ci est évaluée entre 20 et 45 milliards d'euros en Belgique (et à 2.000 milliards en Europe, selon la Commission européenne). Voir : « La fraude coûte 150€/mois à chaque Belge » étude réalisée par la FGTB, février 2011

En France, le *Collectif pour un audit citoyen de la dette publique* (CAC), a mis en évidence la part d'augmentation de la dette publique* due aux cadeaux fiscaux.

Le graphique suivant a été réalisé par le CAC sur base des chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques, de la Comptabilité nationale. Il montre l'évolution de la dette publique* entre 1984 et 2012. La courbe noire donne le chiffre réel, en pourcentage du PIB*. La courbe grise continue montre ce qu'aurait pu être son évolution dans une situation différente, c'est-à-dire ce qu'aurait été la dette :

- si le gouvernement n'avait pas du emprunter à des taux élevés pour rembourser la dette existante (Boule de neige* / Roulement de la dette*)
- si les réformes fiscales n'avaient pas entraîné la diminution des recettes de l'Etat (Cadeaux fiscaux)



Source : Insee, comptabilité nationale ; calculs CAC

Extrait de **Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France**, France, mai 2014

<http://www.audit-citoyen.org/2014/05/27/que-faire-de-la-dette-un-audit-de-la-dette-publique-de-la-france/> .

Si l'État, au lieu de se dépouiller lui-même, avait maintenu constante la part de ses recettes dans le PIB*, la dette publique* serait aujourd'hui inférieure de 24 points de PIB* (soit 488 milliards €) à son niveau actuel.

C'est ensuite parce que les taux d'intérêt* ont souvent atteint des niveaux excessifs, notamment dans les années 1990 avec les politiques de « franc fort » pour préparer l'entrée dans l'euro, engendrant un « effet boule de neige* » qui pèse encore très lourdement sur la dette actuelle.

Si l'État, au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers, avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt* réel de 2 %, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de PIB* (soit 589 milliards €) à son niveau actuel.

L'impact combiné de l'effet boule de neige* et des cadeaux fiscaux sur la dette publique* est majeur : 53% du PIB* (soit 1077 milliards €). Si l'État n'avait pas réduit ses recettes et choyé les marchés financiers, le ratio dette publique* sur PIB* aurait été en 2012 de 43% au lieu de 90 % comme le montre le graphique ci-contre.

Au total, 59% de l'actuelle dette publique* proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêts* excessifs.

Et les sauvetages de Fortis, Dexia et compagnie ?

Ça aussi, ça a coûté un pont à l'Etat !

C'est par dizaines de milliards que l'on a dépensé l'argent de nos impôts pour le sauvetage des banquiers voyous (pages 22 à 29 : l'explication de la crise financière de 2007-2008). Injections de capital, garanties*, prêts...



<http://pechesbancaires.eu> Philippe Lamberts, Député européen Ecolo

L'Etat fédéral et les régions ont octroyé des aides à diverses institutions financières de 2008 à 2012, pour un montant total de 29,8 milliards d'euros d'après le calcul du CADTM, partir des chiffres du SPF Finances et de la Cour des Comptes. Le calcul réalisé par le quotidien espagnol El Pais sur base des données **eurostat** arrive à 23,7. Soit une fourchette de 6,2 à 7,8 % du PIB* annuel Belge. Ces aides se déclinent sous la forme de mesures de recapitalisation* et d'octroi de prêts.

L'Etat fédéral a également accordé sa garantie à plusieurs banques pour un maximum de 138,1 milliards d'euros. Or, en cas de défaut des entités qui en bénéficient, l'Etat risque de devoir payer effectivement ces garanties*. Enfin, n'oublions pas que la Banque Nationale* de Belgique (BNB) a aussi prêté des sommes énormes à Fortis en septembre 2008 et à Dexia à l'automne 2015. En cas de défaut, l'Etat devrait supporter l'entièreté des pertes.

Comment trouve-t'on tout cet argent?

En coupant dans les autres dépenses. Et si ça ne suffit pas, on emprunte!

Et emprunter à qui? Aux banques!

Depuis le traité de Maastricht, en 1992, les Banques Nationales* et la Banque Centrale Européenne* ne peuvent plus prêter aux États Européens. Les Etats se financent sur les marchés financiers. Sans cette contrainte, et toute autre chose égale par ailleurs, la dette belge ne dépasserait pas 60% du PIB*.

<http://pechesbancaires.eu> Philippe Lamberts, Député européen Ecolo

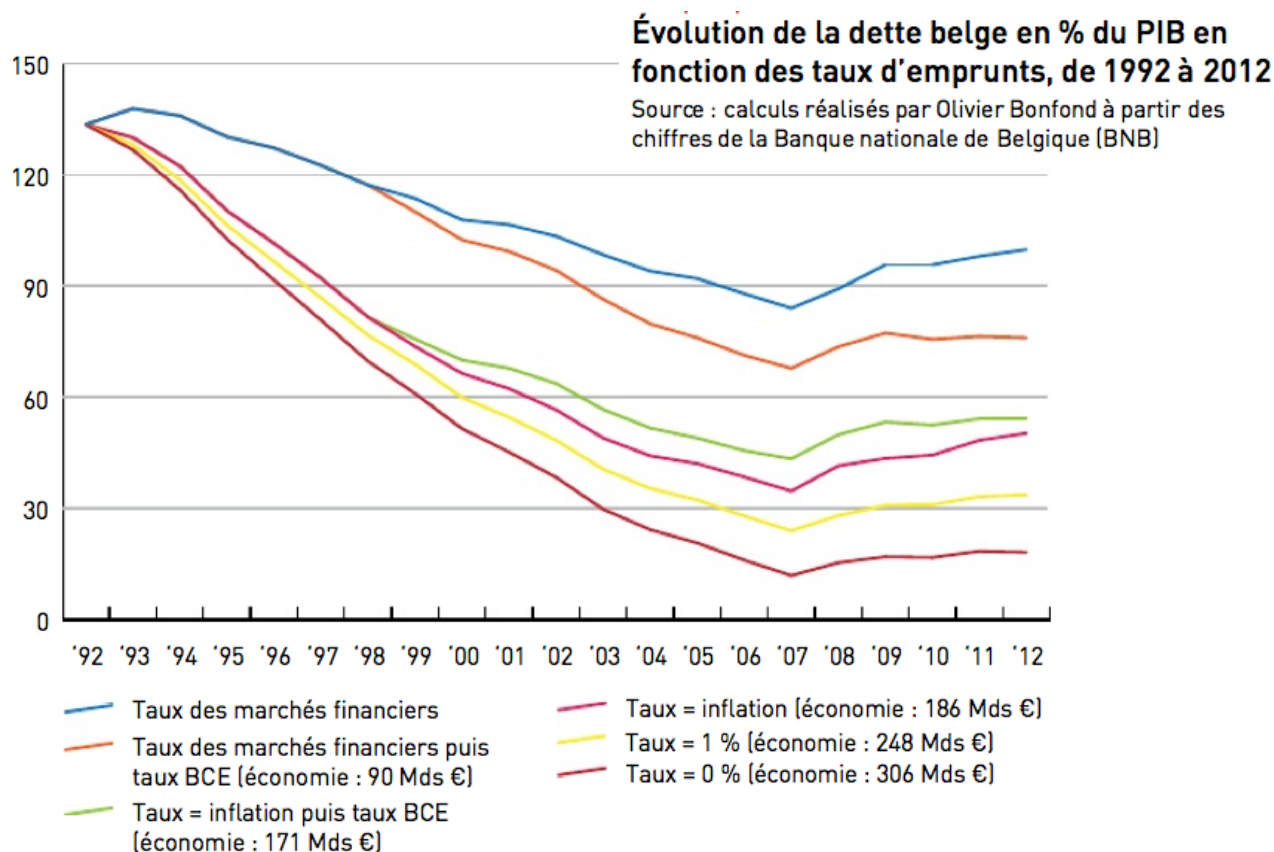
D'après les chiffres de la Cour des comptes, 35% de l'augmentation de la dette publique entre 2007 et 2011 serait imputable aux plans de sauvetage des banques par l'État belge.

Le graphique ci-après montre comment la dette publique* aurait évolué depuis 1992 si on avait emprunté exactement les mêmes montants, mais à des taux différents.

La courbe du haut (ligne bleue) montre l'évolution de la dette telle qu'elle s'est produite, c'est-à-dire en passant par les marchés financiers.

La courbe du bas (ligne rouge) montre comment la dette aurait évolué si, tout autre chose restant égale, l'État belge avait financé ses déficits en empruntant à la Banque nationale* de Belgique (BNB) à du 0 %. Si tel avait été le cas, la dette publique* belge s'élèverait aujourd'hui à moins de 20% du PIB* !

Prenons un autre exemple : si l'État belge avait emprunté à la Banque nationale* (ou à la BCE*) à un taux correspondant à l'inflation (ligne mauve), la dette publique* belge s'élèverait aujourd'hui à 50% du PIB* et on aurait économisé 186 milliards d'euros d'intérêts sur une période de 20 ans...



Les intérêts des institutions financières pèsent lourd sur les décisions politiques, quels que soient les dirigeants au pouvoir. Les traités européens successifs ont tissé un carcan de normes budgétaires. Les élus, acteurs d'une compétition entre les Etats membres pour attirer les grandes entreprises, acceptent des règles conçues par des **technocrates sous influence**.

Mais si on n'a pas voté pour eux alors on s'en fiche!

Extrait de **Commerce international, lobbies d'affaires et projet politique européen: une conversation avec Pierre Defraigne**

<http://corporateurope.org/fr/power-lobbies-economy-finance-international-trade/2015/04/commerce-international-lobbies-daffaires>

Pierre Defraigne : (...) Pour le moment, l'Europe est simplement une super union douanière et monétaire, un espace économique où entreprises et Etats sont mis en compétition.

CEO : (...) *les institutions Européennes souffrent de l'absence d'une opinion publique européenne qui serait la caractéristique nécessaire à leur entrée dans un âge proprement politique. Quelles en sont selon vous les conséquences?*

Pierre Defraigne : Le terrain est occupé par les milieux économiques qui sont pour partie Européens et pour partie globaux. Leurs poids sur les institutions est considérable. L'absence du citoyen européen fait d'ailleurs que c'est lui qui devient le facteur d'ajustement comme travailleur-consommateur.

Extrait d'un **Entretien de Cornelius Castoriadis avec Daniel Mermet au sujet de son livre**
La Montée de L'insignifiance

<http://www.costis.org/x/castoriadis/montee.htm>

Récemment, un magazine a publié une statistique indiquant que 60% des députés avouent qu'ils ne comprennent rien à l'économie. Des députés en France qui vont décider, qui décident tout le temps ! Ils votent, ils augmentent les impôts, ils les diminuent, etc.. En vérité, ces députés, tout comme les ministres, sont asservis à leurs techniciens. (...) C'est un jeu complètement stupide et c'est ainsi que nous sommes gouvernés actuellement.

Vidéo Le Bon, la Brute et le Truand, CEPAG-FAR https://www.youtube.com/watch?v=IHi_irNvQQ0
durée : 7 minutes Explication humoristique de la gouvernance européenne.

Vidéo TV5Monde <https://www.youtube.com/watch?v=wp3vCWBAAsRM> durée : 13 minutes
Entretien avec Corinne Lepage, avocate, députée européenne centriste et Martin Pigeon, chercheur à Corporate Europe Observatory, association qui travaille sur les lobbies à l'oeuvre à Bruxelles.

Vidéo en anglais, sous titré anglais <http://corporateeurope.org/power-lobbies/2014/11/corporate-lobby-tour> Le rôle des lobbies des grandes entreprises dans la prise de décision de l'UE : comment ils obtiennent ce qu'ils veulent, et comment ils affectent les citoyens européens.

Vidéo La mise à mort du CDI décidée par les banques <https://www.youtube.com/watch?v=0BZWzkTHXNo> durée : 10 minutes

Interview d'un patron de banque, auteur d'une note sulfureuse, qui explique, avec un cynisme incroyable, que la finance exige la mise à mort du CDI, et que la finance gagne toujours, dans tous les cas, quel que soit les dirigeants au pouvoir. A noter, en fin de vidéo, le rôle joué par Emmanuel Macron auprès des banquiers de la City pour relativiser le discours du candidat français à la présidence, François Hollande, au Bourget (« mon ennemi c'est la finance » avait-il lancé à la foule de ses supporters).

Documentaire Puissante et incontrôlée : la Troïka*, Harald Schuman, Arte https://www.youtube.com/watch?v=jUz_j8z0Fb0 durée 1h30mn

Cinq ans déjà que les États en crise de la zone euro vivent les affres du surendettement. Pour obtenir les prêts dont ils ont besoin d'urgence, il leur faut se soumettre aux exigences - les fameux mémorandums - de trois institutions phares qui forment la Troïka* : le Fonds monétaire international (FMI*), la Commission européenne (CE) et la Banque centrale européenne* (BCE). Les mesures d'austérité qu'elles ont imposées n'ont jusqu'à ce jour pas eu les effets positifs escomptés, bien au contraire.

Ce sont des hauts fonctionnaires, agissant sans aucun contrôle parlementaire, qui prennent les décisions, que les gouvernements doivent ensuite exécuter. Pour mieux comprendre ce processus, le journaliste économique allemand Harald Schumann (auteur de Quand l'Europe sauve ses banques, qui paye ?, diffusé par ARTE en 2013) s'est rendu en Irlande, en Grèce, au Portugal, à Chypre, à Bruxelles et aux États-Unis. Au cours de ce passionnant travail d'investigation, il a interrogé des ministres, des économistes, des avocats, des banquiers, des victimes de la crise, ainsi que le Prix Nobel d'économie 2008, Paul Krugman, qui explique pourquoi cette politique de restriction ne fonctionne pas.

En résumé la dette a grossi parce que

- 1. Les recettes diminuent** et l'Etat emprunte pour financer les investissements, les remboursements des dettes existantes. Cette diminution des recettes est dû au fait que les impôts sont de plus en plus tendres avec les très riches et les grandes entreprises.
- 2.** L'Etat a emprunté davantage pour **sauver les banques** de la faillite.
- 3. Les règles européennes** interdisent aux Etats d'emprunter directement à la Banque Centrale Européenne, et leur imposent d'emprunter auprès des banques et des marchés financiers ne font pas de cadeaux quand il s'agit de prêter aux Etats.

Oui mais alors, pourquoi est-ce qu'on dit que la dette c'est de notre faute?

« L'opinion doit apprendre à tolérer l'inégalité comme moyen d'atteindre une plus grande prospérité pour tous »

Lord Griffiths, vice-président de Goldman Sachs, The Guardian, 21 octobre 2009.

... mais bien sur ...

Et qu'est-ce qu'on fait avec tout ça maintenant?

Aucune de ces trois causes n'est inéluctable, une autre politique est possible :

- 1.** Une réforme de la fiscalité, et la fin de l'impunité pour les coupables d'évasion fiscale, permettraient de rétablir un niveau de recettes publiques suffisant pour engager de véritables changements de société.
- 2.** Les grandes banques sont encore aujourd'hui au bord de la faillite, et font appel périodiquement au soutien des finances publiques. Il est possible d'organiser la faillite de ces institutions de telle sorte que les petits épargnants ne perdent rien, et que ce soit les détenteurs du capital de ces banques qui paient le prix de la faillite, causée, rappelons le, par leur soif de profit.
- 3.** Aucune règle, aucune loi, ne sont inscrites dans le marbre. Changeons les règles du jeu!

2. Audit citoyen de la dette

D'où vient la dette ? À qui a-t-elle profité ? Quelles sont les alternatives à l'austérité ? L'audit de la dette a pour objectif de répondre à ces questions et de sensibiliser un maximum de personnes à cette question fondamentale afin que nous puissions tous nous en approprier le contenu.

Le droit international définit différents cas pour lesquels une annulation de dette est justifiée. Évidemment, pour savoir si une dette peut être annulée légalement, il faut l'examiner de près : son origine, le détail du contrat, le contexte dans lequel il a été signé, l'évolution de son remboursement, l'usage qui a été fait de l'argent, qui en a profité, etc.

L'audit c'est ce travail qui consiste à examiner la dette, comme nous le faisons pour nos propres factures.

<http://www.auditchitoyen.be>

On pourrait alors être tenté de laisser le travail d'audit à des experts (économistes, juristes, etc.).

En effet, des personnes ressources sont parfois nécessaires pour décoder certaines informations, illisibles pour la majorité de la population, mais c'est d'une vigilance populaire permanente dont nous avons le plus besoin.

La démocratie sans contrôle citoyen ne fonctionne pas. Le droit citoyen à l'information est très justement inscrit dans notre Constitution. La mobilisation est essentielle pour faire respecter ce droit.

Imaginons un comité expert qui arrive à démontrer par $A + B$ que 100 % de la dette publique* est illégale. Si la population n'en sait rien, s'en désintéresse, cela sera inutile. Il est indispensable que la population se saisisse de cette conclusion, et qu'elle puisse exiger du gouvernement qu'il cesse de payer.

Pour faire bouger les choses, la population doit peser dans le rapport de force.

Argentine 2000 Suite à une longue procédure en justice initiée en 1982 par Alejandro Olmos, un journaliste, la preuve a été faite que la dette héritée de la dictature militaire de Videla (1976-1983) devait être annulée, elle avait servi un mécanisme de détournement de fonds où étaient impliqués le gouvernement de Videla, le Fonds Monétaire International, la Réserve Fédérale des USA et plusieurs grandes banques privées.

Islande 2008 Il arrive aussi que la pression populaire soit si forte qu'un gouvernement décide de ne pas sauver les banques, organise leurs faillites et poursuive en justice une poignée de banquiers-voyous.

Extrait de **Pourquoi l'Islande met les banquiers en prison et pas les autres pays**

Etienne Goetz pour la revue Challenges, en ligne le 21 novembre 2014 <http://www.challenges.fr>

Là-bas, le pouvoir a même dû faire face à des émeutes: "un moment historique pour l'Islande, explique Paul Jorion. La population réclamait des têtes." La politisation de la crise financière, c'est l'argument essentiel selon Pascal Riché, ayant écrit une enquête sur la crise financière en Islande: "dès l'explosion du système, les Islandais ont pris la question à bras le corps, réfléchi à leur "contrat social", bref, politisé le sujet. Les Islandais ont entre autres nommé un procureur chargé de traquer les éventuels délits commis par les responsables. "Cela dit, il ne faut pas trop exagérer les résultats de cette traque judiciaire: la justice n'a pas poursuivi les "responsables de la crise", mais les responsables de délits avérés", nuance Pascal Riché.

Equateur 2009 Il arrive qu'un gouvernement, sous la pression continue des mouvements sociaux, décide de suspendre les remboursements le temps de réaliser le travail d'audit. Une fois que des dettes à annuler sont identifiées, les gouvernements peuvent alors décider de s'appuyer sur ces arguments pour les répudier (décider de les annuler sans rien demander à personne), et reprendre les remboursements des dettes non annulées.

Cinéma Debtocracy <https://www.youtube.com/watch?v=ulYm1xeejvo>

Vidéo Interview de Olivier Bonfond, auteur de "Et si on arrêta de payer?" <https://www.youtube.com/watch?v=ADrazPRLz-Y> durée : 27 minutes

Vidéo A qui profite la dette? Réalisation : Yannick Bovy – Décembre 2012 https://www.youtube.com/watch?v=YMqRjWU0s_8 durée : 28 minutes

Ce reportage explique ce qui se cache derrière l'épouvantail de la dette publique et les politiques d'austérité que les gouvernements belge et européens présentent aux citoyens comme inévitables. Plusieurs témoins et spécialistes belges, grecs, portugais, français, irlandais lèvent l'écran de fumée et avancent une proposition concrète : un audit citoyen de la dette.

Vidéo L'audit de la dette en Équateur résumé en 7 minutes <http://cadtm.org/Video-L-audit-de-la-dette-en>

Vidéo Islande: Comment ne pas payer la dette, retrouver la croissance et faire baisser le chômage <https://www.youtube.com/watch?v=iCf0zRhQhGM> durée : 6 minutes

Article Refuser la dette illégitime est possible ! Les exemples récents de l'Argentine, de l'Équateur et de l'Islande, Chiara Filoni www.cadtm.org

Radio Comment l'Etat a perdu la dette, émission diffusée le 26/03/2016 sur France Culture <http://www.franceculture.fr/emissions/la-suite-dans-les-idees/comment-l-etat-perdu-la-dette> durée : 28 minutes

Selon des chiffres de l'INSEE publiés hier, la dette publique s'est quasiment stabilisée en 2015. Ces bons résultats ne doivent pas masquer l'importance d'un problème qu'on ne saurait abandonner aux seuls économistes et dont le sociologue Benjamin Lemoine montre le caractère éminemment politique

3. L'argent

3.1 D'où vient l'argent?

Le texte ci dessous constitue la légende du graphique ci-contre. Les numéros de paragraphe dans ce texte font référence aux flèches numérotées du graphique, qui représentent la circulation de l'argent.

Extrait de la revue **Le casse du siècle** « Manière de voir » #119, octobre-novembre 2011

Contrairement à une idée reçue, les banques ne se contentent pas de prêter l'argent qu'elles ont reçu en dépôt. En réalité, elles créent la monnaie* ex-nihilo, à la demande des entreprises et des ménages qui sollicitent des crédits. L'opération permet d'avancer les fonds nécessaires à la création future de richesse (production des entreprises) ou de revenus (les salaires à venir des ménages). Le rôle des banques traditionnelles — dites « commerciales » — est donc triple : créer la monnaie* (1) ; collecter et gérer les dépôts de leurs clients (3 et 6) et faire circuler la monnaie* entre les comptes (4).

1. Les banques prêtent aux entreprises (ainsi qu'aux particuliers et à l'Etat) pour leur permettre de financer leur production future : la création monétaire consiste pour la banque à créditer le compte de dépôt de l'entreprise (ce schéma illustre la création monétaire par prêts aux entreprises).

Apparaît là la **première fonction des banques**. Ce crédit bancaire constitue une créance de la banque sur l'entreprise, et symétriquement une dette de l'entreprise envers la banque. La création monétaire par prêt aux entreprises permet de surmonter le décalage dans le temps entre leurs dépenses et leurs recettes ultérieures.

2. L'entreprise paie les dépenses* liées à son cycle de production en utilisant l'argent disponible sur son compte de dépôt bancaire : la monnaie* créée commence à circuler dans l'économie.

3. Les salariés (ménages) reçoivent leurs salaires sous la forme d'un virement de l'entreprise sur les comptes de dépôt à la banque.

Apparaît là une **deuxième fonction des banques** : collecter et gérer les dépôts de leur clientèle.

4. Les salariés vont à leur tour faire circuler la monnaie* sous forme « scripturale » à l'aide de moyens de paiement comme les chèques, les cartes de crédit...

Apparaît là une **troisième fonction des banques** : mettre à la disposition de leurs clients des instruments de paiement.

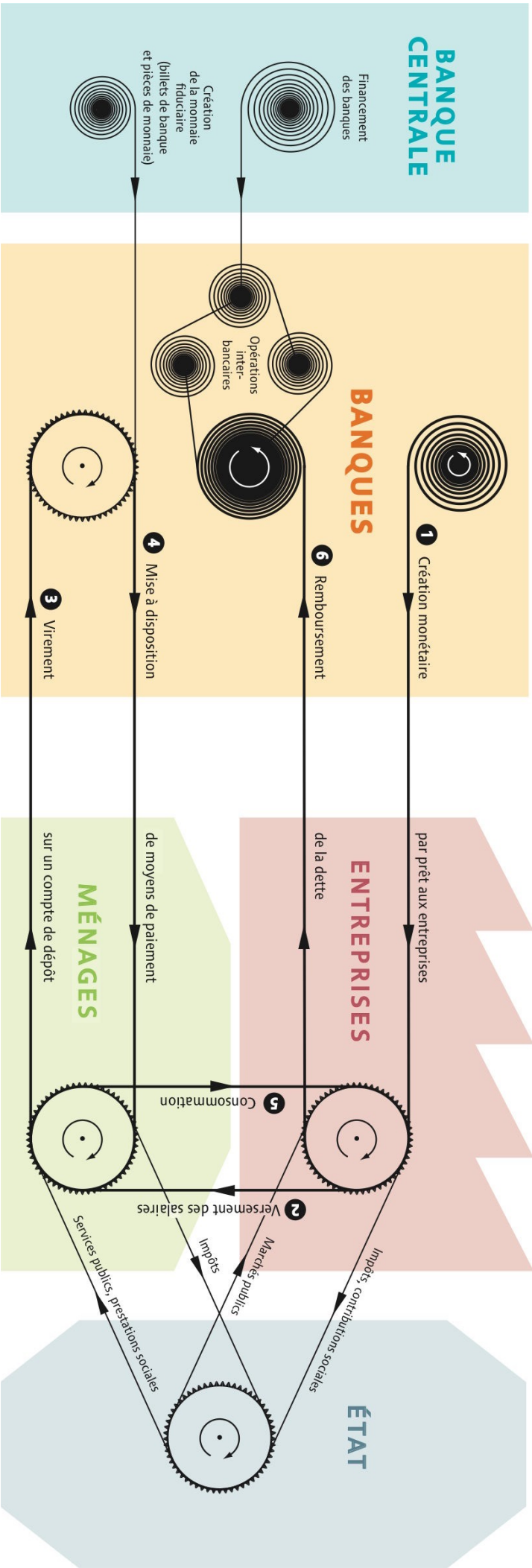
5. Les salariés vont acheter les biens produits par les entreprises, ce qui se traduit à nouveau par des flux monétaires depuis les comptes des ménages vers les comptes de dépôt des entreprises.

6. L'entreprise utilise ses ressources, liées à la vente de sa production, pour rembourser sa dette à la banque : la monnaie* initialement créée (en 1) est alors détruite, la banque perçoit des intérêts, et le cycle recommence.

On peut voir les banques comme une gigantesque pompe qui crée, fait circuler, puis aspire l'argent nécessaire au fonctionnement de l'économie.

* dans le graphique il s'agit des salaires. Mais il y a aussi les échanges entre différentes entreprises pour l'achat des matières premières, le paiement de loyers...

AUTORITÉS DE CONTRÔLE



3.2 Les banquiers jouent-ils nos petites économies au casino?

Le texte ci dessous constitue la légende du graphique de la page ci-contre.

Extrait de la revue **Le casse du siècle** « Manière de voir » #119, octobre-novembre 2011

Avec le développement de l'ingénierie financière* et le démantèlement des cloisonnements mis en place après la crise de 1929, les banques se sont métamorphosées en « conglomerats financiers ».

Elles interviennent désormais dans plusieurs métiers : la banque traditionnelle, mais aussi les activités de marché (banque d'investissement) et l'assurance (risques incendie, accidents, assurance-vie).

Elles ont grossi. Devenues « too big to fail » (trop importantes pour faire faillite), elles obligent les autorités à les secourir en cas de difficulté — sauf à créer un risque « systémique ».

La dérégulation des activités bancaires, accélérée depuis les années 1970, a permis aux banques d'asseoir des volumes d'activités colossaux sur des fonds propres relativement faibles. L'expression « colosses aux pieds d'argile » illustre parfaitement la situation : une perte de l'ordre de 5% du total de leurs activités entraînerait la faillite.

Cette dynamique de dérégulation leur a permis aussi d'exercer différents types d'activités au sein d'une même institution. Elles sont devenues banques universelles : banques de services pour les ménages d'un côté, et banque d'investissement spéculatif à l'autre extrême. Ainsi, nous, les ménages, sommes *pris en otage* de leur soif de profit : l'expression « too big to fail » signifie que les autorités sont réticentes à organiser une faillite, qui concernerait une partie gigantesque de la population et des activités.

Extrait de **Quelles sont les options pour assumer les pertes d'une banque ?**

Jérémie Cravatte, CADTM Belgique <http://cadtm.org/Quelles-sont-les-options-pour>

Depuis le début de la crise dite des subprimes*, la plupart des sauvetages bancaires se sont faits sans condition et avec de l'argent public.

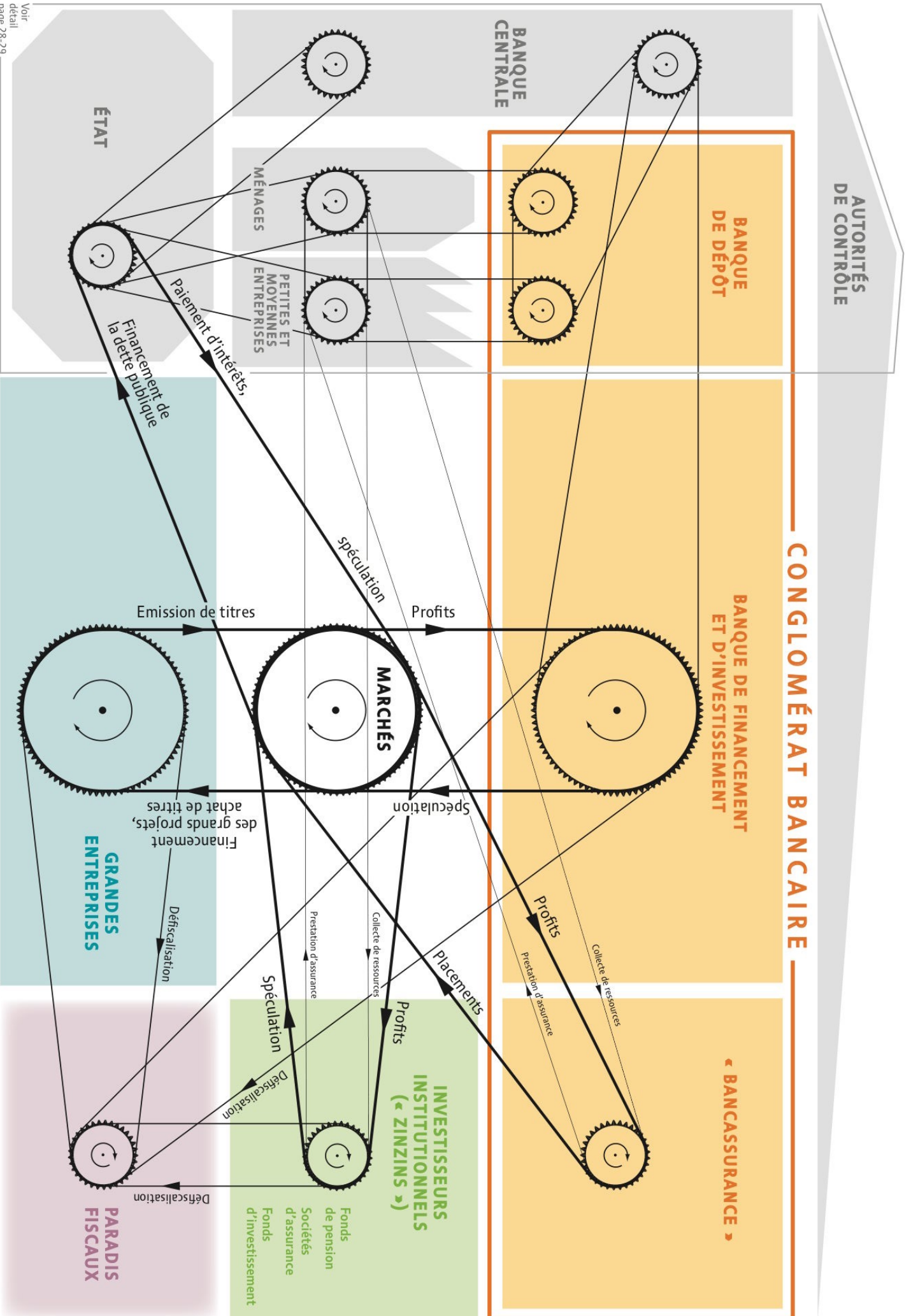
Selon la réglementation européenne actuelle :

Les actionnaires (les propriétaires de la banque) sont ceux et celles qui doivent assumer les pertes en premier lieu. Mais le capital engagé par ces actionnaires ne peut généralement pas suffire car il est très faible face aux risques pris (plus ou moins 5 % du bilan total de la banque). Il faut envisager d'aller chercher l'argent dans leurs patrimoines pour assumer les pertes (comme dans les autres entreprises où les propriétaires qui ont pris des risques les assument).

Viennent ensuite les créanciers* (les investisseurs qui ont prêté à la banque), qui sont souvent d'autres institutions financières. Il s'agit du bail-in (pour « renflouement interne »). Cela a par exemple eu lieu en Autriche en 2014. Dans certains cas, en raison de l'interconnexion des banques et des montants en jeu, cela peut entraîner un « effet domino ».

Viennent seulement ensuite les déposantEs (et leurs comptes courants, leurs comptes épargne ou leurs dépôts à terme) : les montants excédant 100.000 € peuvent être mis à contribution. Cela a été fait à Chypre en 2013.

Tant qu'on ne change pas fondamentalement les activités et la taille des banques – ce qui passera par une socialisation de celles-ci – ces mesures ne suffiront pas et les faillites seront tout juste reportées.



Outil pédagogique Comment fonctionnent les banques? <http://cadtm.org/L-Outil-Comment-fonctionnent-les>

Comment fonctionne la création monétaire ? Comment fonctionne la « banque à papa » ? Que signifie concrètement la dérégulation des activités bancaires ? D'où est venue la crise financière et pourquoi celle-ci s'est-elle traduite en crise de la dette publique ? Cette animation, qui a été créée par Aline Fares, ancienne employée de banque et militante au CADTM Bruxelles, se déroule en 4 parties et dure environ 1h30. Elle permet de comprendre - aisément - comment fonctionnent les banques. Sujet d'actualité mais ô combien repoussé pour sa complexité.

Extrait de **Les banques, ces colosses aux pieds d'argile** Eric Toussaint 2013

<http://cadtm.org/Les-banques-ces-colosses-aux-pieds>

LE BILAN D'UNE BANQUE



Remarque : les proportions du schéma suivant correspondent grosso modo à la réalité des plus grandes banques actuelles.

Les banques n'ont pas réellement assaini leurs comptes depuis 2007-2008. Pis, elles sont très actives dans le développement de nouvelles bulles et dans la fabrication de nouveaux produits structurés. (...)

Les grandes banques continuent à jouer avec le feu car elles sont persuadées que, chaque fois qu'elles en auront besoin, elles seront secourues par les pouvoirs publics.

Elles ne rencontrent sur leur chemin aucun obstacle sérieux de la part des autorités.

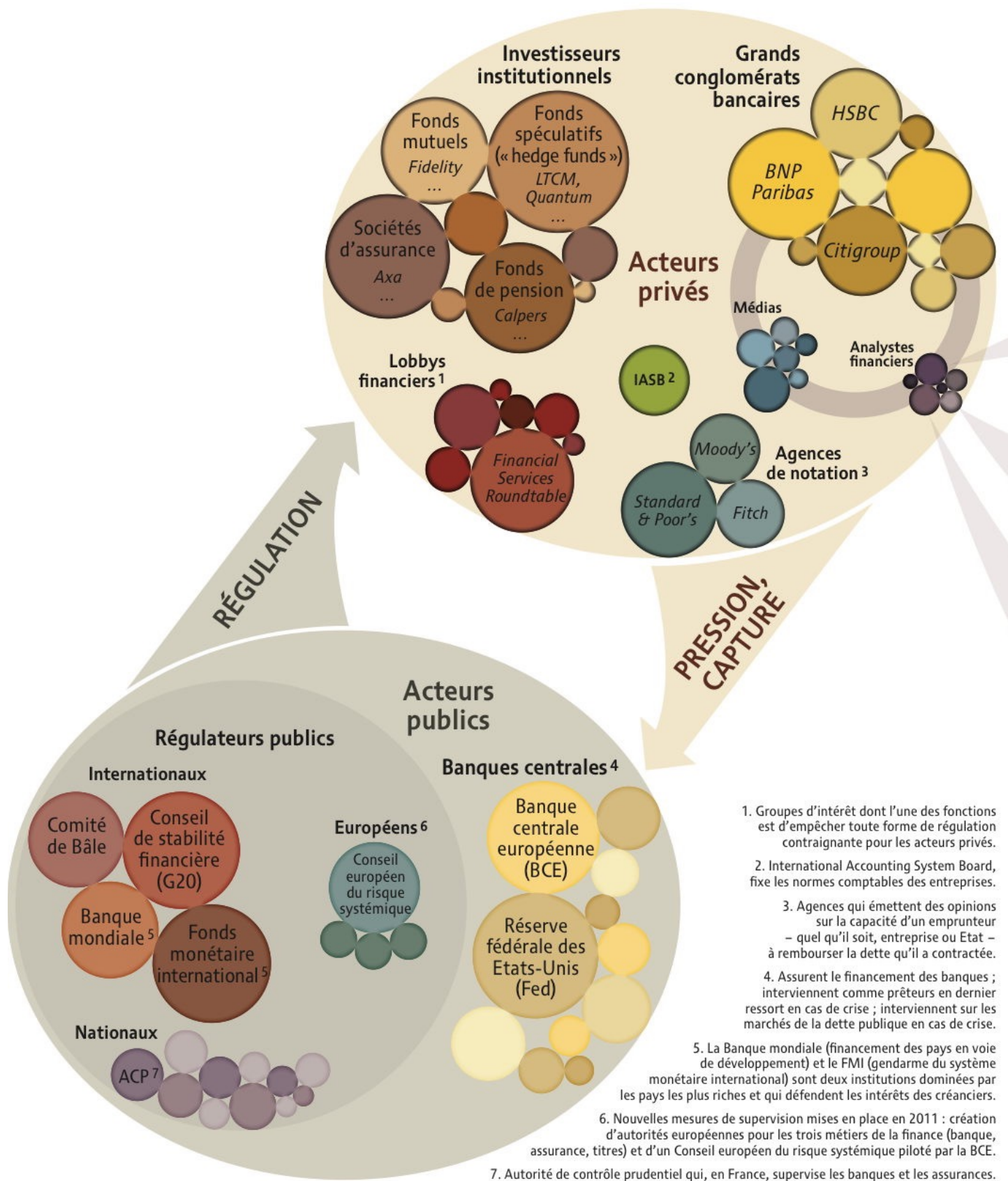
En même temps, leur comportement les met en permanence au bord du gouffre.

Malgré leur campagne de communication pour retrouver la confiance du public, elles n'ont aucune volonté d'adopter une logique autre que la recherche du maximum de profit immédiat et du maximum de pouvoir pour influencer sur les décisions des gouvernants.

Leur force est le reflet de la décision des gouvernants actuels de les laisser faire.

Ce n'est que pour la galerie qu'ils adoptent un ton moralisateur à l'égard des banques et qu'ils leur demandent d'être responsables et moins gourmandes en terme de bonus et d'autres formes de rémunération.

3.3 Qui contrôle l'argent ?



source : **Le casse du siècle** « Manière de voir » #119, octobre-novembre 2011

3.4 Y a-t-il de la fraude dans le secteur de la finance?

Tous les actes nocifs ne sont pas contraires aux réglementations. Lorsqu'un candidat français aux élections présidentielles lançait à la foule "mon ennemi c'est la finance" ou que d'autres promettaient de "moraliser le capitalisme", on peut y voir l'aveu de la nocivité intrinsèque du système financier actuel.

Les répercussions de l'activité financière se lisent à très grande échelle : quand la banque Goldman Sachs maquille les comptes de la Grèce pour qu'elle intègre la zone euro, quand des investisseurs spéculent massivement sur les titres d'une dette, quand une agence de notation publie à dessein des recommandations erronées, quand des commerciaux vendent des produits financiers dont ils connaissent la toxicité...

Presque tous les jours une banque doit s'acquitter d'une amende. Paul Jorion explique : « C'est général depuis le XIXe siècle, dans la mesure où les banquiers ont un accès direct à l'argent, la fraude est considérée comme un accident industriel. Il règne une culture de la tolérance à la fraude dans le secteur ».

Une enquête sur le Crédit Mutuel, qui montrait, preuves à l'appui, les pratiques frauduleuses de certaines filiales a été censurée par Canal+, chaîne vendue récemment à l'industriel Vincent Bolloré.

Extrait de **Arrêt sur Image, résumé de l'émission** 2016 <http://www.arretsurimages.net/emissions/2016-02-12/Bollore-et-Hollande-ont-un-interet-conjoint-a-etouffer-l-investigation-id8475>

La reprise en main de Canal+ par l'industriel breton ? Bien réelle, pour Jean-Baptiste Rivoire, journaliste de Spécial Investigation : Bolloré a "assumé" avoir évincé le documentaire sur une filiale suisse de Crédit Mutuel (banque qui est l'un des partenaires financiers du groupe Bolloré) lors d'un comité d'entreprise de Canal+, le 3 septembre 2015. Voici ce que répond une représentante de la direction de Canal+ à une question sur la censure du documentaire : "*La direction tient avant tout à défendre les intérêts du groupe Canal, et estime qu'il est donc préférable d'éviter certaines attaques frontales ou polémiques à l'encontre des partenaires actuels ou futurs du groupe.*"

Le journaliste est particulièrement bien placé pour observer les effets de cette reprise en main. Au pôle investigation de la chaîne, depuis quelques mois, "*on reçoit beaucoup moins de projets d'investigation, et on ne nous envoie plus aucun projet d'enquête sur le monde bancaire. Malheureusement, je crois que le message est passé.*"

Conférence filmée à l'ULB en 2015, Pierre Lascoumes et Carla Nagels présentent leur livre Sociologie des élites délinquantes. De la criminalité économique et financière à la corruption politique <https://www.youtube.com/watch?v=bbzGO4J1ZCo> durée : 45mn (+débat avec le public)

"La dénonciation régulière des « affaires » laisse croire que les élites économiques et politiques ne sont pas à l'abri des mises en cause et des procès. Ces événements masquent pourtant une toute autre réalité. Les déviances et délinquances des élites ne sont pas perçues comme ayant la même gravité que celles portant atteinte aux personnes et aux biens. Elles ne suscitent pas non plus la même réaction sociale.

Une des originalités de cet objet est de poser des questions qui ne sont jamais soulevées quand on aborde d'autres types d'atteintes aux biens et aux personnes. Suffit-il d'une norme pénale pour identifier un acte transgressif? S'il y a des abus, leurs auteurs sont-ils réellement mal intentionnés? Quelle est la sanction adéquate à ces comportements? Où place-t-on le curseur entre les déviances acceptables et celles qu'il faut réprover pour assurer la stabilité d'une organisation sociale?"

4. Crise financière 2007-2008, et depuis

Extraits de **2007 2012, 6 années qui ébranlèrent les banques** Eric Toussaint 2012

<http://cadtm.org/2007-2012-6-annees-qui-ebbranlerent>

Les prémisses de la crise remontent à 2006 lorsque débute aux Etats-Unis la chute du prix de l'immobilier provoquée par la surproduction, elle-même provoquée par la bulle spéculative qui — en enflant le prix de l'immobilier — avait amené le secteur de la construction à augmenter exagérément son activité par rapport à la demande solvable. C'est la chute du prix de l'immobilier qui a entraîné l'augmentation du nombre de ménages incapables de payer leurs mensualités de crédits hypothécaires subprimes*. En effet, aux Etats-Unis, les ménages ont la possibilité et la coutume, quand les prix de l'immobilier sont à la hausse, de refinancer leur emprunt hypothécaire au bout de 2 ou 3 ans afin d'obtenir des termes plus favorables (d'autant que dans le secteur des prêts subprimes*, le taux des 2 ou 3 premières années était faible et fixe, autour de 3%, avant de grimper très fort et de devenir variable à la 3 ou 4e année). Vu que les prix de l'immobilier ont commencé à baisser dès 2006, les ménages qui avaient eu recours aux prêts subprimes* n'ont plus été en mesure de refinancer favorablement leur crédit hypothécaire, les défauts de paiement ont commencé à se multiplier très fortement dès le début de 2007 ce qui a provoqué la faillite de 84 sociétés de crédit hypothécaire aux Etats-Unis entre janvier et août 2007.

Comme très souvent, alors que la crise est expliquée de manière simpliste par l'éclatement d'une bulle spéculative, en réalité, il faut chercher la cause à la fois dans le secteur de la production et dans la spéculation. Bien sûr, le fait qu'une bulle spéculative ait été créée et ait fini par éclater ne fait que démultiplier les effets de la crise qui a démarré dans la production. Tout l'échafaudage des prêts subprimes* et des produits structurés créés depuis le milieu des années 1990 s'est effondré, ce qui a eu de terribles retombées sur la production dans différents secteurs de l'économie réelle. Les politiques d'austérité ont par la suite encore amplifié le phénomène en débouchant sur la période récessive-dépressive prolongée dans laquelle l'économie des pays les plus industrialisés se trouve enlisée.

(...)

Depuis 2007-2008, les grandes banques centrales* (BCE*, Banque d'Angleterre, Fed aux Etats-Unis, Banque de Suisse) donnent la priorité absolue à tenter d'éviter un effondrement du système bancaire privé. Contrairement au discours dominant, le risque principal qui menace les banques n'est pas la suspension du paiement de la dette souveraine par un Etat. Aucune des faillites bancaires depuis 2007 n'a été provoquée par un tel défaut de paiement. Aucun des sauvetages bancaires organisés par les Etats n'a été rendu nécessaire par une suspension de paiement de la part d'un Etat surendetté.

Ce qui menace les banques depuis 2007, c'est le montage de dettes privées qu'elles ont progressivement construit depuis la grande dérèglementation qui a commencé à la fin des années 1970 et qui s'est achevée au cours des années 1990. Les bilans des banques privées sont toujours bourrés d'actifs douteux : cela va d'actifs carrément toxiques qui constituent de véritables bombes à retardement à des actifs non liquides (c'est-à-dire qui ne peuvent pas être revendus, écoulés, sur les marchés financiers) en passant par des actifs dont la valeur est tout à fait surfaite dans les bilans bancaires. Les ventes et les dépréciations d'actifs que les banques ont jusqu'ici enregistrées dans leurs comptes afin de réduire le poids de ces actifs explosifs ne suffisent pas. Un nombre significatif d'entre elles dépendent d'un financement à court terme (fournis ou garantis par les pouvoirs publics avec l'argent des contribuables) pour se maintenir à flot et pour faire face à des dettes elles-mêmes à court terme.

Revue Le Casse du siècle Manière de voir #119 octobre-novembre 2011

Au gré de leur expansion, les banques ont projeté dans tous les domaines de l'activité humaine leur logique, leurs intérêts et leurs pratiques. Un regard sur les ruines de l'économie mondiale inspire cependant une question qui peut sembler triviale : au fait, à quoi devaient-elles servir ?

Outil pédagogique Le Puzzle des Subprimes pour appréhender l'histoire et les mécanismes de la crise des subprimes. <http://cadtm.org/Le-Puzzle-des-Subprimes>

Article <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2010-04-30-Crise-financiere>

Cinéma Cleveland contre Wall Street, Jean-Stéphane Bron <https://vimeo.com/67601539>

Cinéma Inside Job, Charles Ferguson VO:http://www.dailymotion.com/video/x1ttt71_inside-job_shortfilms VF:youwatchfilm.net/film-inside-job-sur-youwatch-vf.html

Inside Job est un film documentaire américain produit, écrit et réalisé par Charles H. Ferguson sorti en 2010. Il analyse les causes de la crise financière mondiale débutant en 2007 et a remporté l'Oscar du meilleur film documentaire en 2011.

Dessin animé La crise financière https://www.youtube.com/watch?v=IGwhEjL_HuQ 6 minutes

Vidéo Infographie Les subprimes pour les nuls, anglais sous-titré en français http://www.dailymotion.com/video/xkkusc_les-subprimes-pour-les-nuls_news 11 minutes

Vidéo Le b-a-ba des subprimes http://www.dailymotion.com/video/x7opb7_le-b-a-ba-des-subprimes-le-film_news 6 minutes

4.1 Qu'est-ce que l'Europe a à voir là dedans?

La crise des subprimes*, qui a commencé en 2007 aux Etats-Unis, a rapidement contaminé les autres pays.

Le marché interbancaire permet aux banques d'équilibrer leurs comptes quotidiennement. Elles y échangent chaque jour des crédits à court terme (moins d'un an). Par ce marché, toutes les banques sont liées. Lorsqu'elles ont cessé de se prêter entre elles sachant que nombre d'entre elles étaient au bord de la faillite, toutes les grandes banques du monde ont été touchées.

Et enfin les titres pourris qui ne valent plus rien ne s'étaient pas arrêtés aux frontières, les banques européennes en avaient aussi énormément. Les banques sont majoritairement privées, depuis les vagues de privatisation en Europe, et dans ce marché mondialisé, toutes les grandes banques participent à la course au profit.

4.2 Comment la crise financière a-t-elle engendré une crise alimentaire?

Après les sauvetages des banques, et avec les taux très bas pratiqués par la Fed* et la BCE* pour "relancer l'économie" les banques disposent de quantité de liquidités qu'elles investissent massivement dans des valeurs refuges (provoquant une hausse de leurs valeurs), et dans des produits financiers aux effets délétères sur l'activité économique.

Qu'est-ce qu'une « valeur refuge »? C'est une chose dont la valeur ne risque pas d'être réduite à néant. Aux yeux des investisseurs peu scrupuleux, les denrées alimentaires en font partie.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_alimentaire_mondiale_de_2007-2008

Avec la crise des subprimes*, les matières premières sont devenues des valeurs refuges et donc spéculatives. En effet les aliments de base et les matières premières, comme le pétrole, servent de valeurs refuges aux établissements bancaires et autres fonds d'investissement qui ont perdu, après avoir spéculé sur les fameux subprimes*, des sommes très élevées sur les marchés financiers ces derniers mois. Et les

grandes banques centrales qui volent à leur secours en injectant dans le circuit financier plusieurs centaines de milliards de liquidités, c'est-à-dire de crédits bon marché, leur ont permis de se tourner vers ces nouveaux investissements à moindre frais.

Résultat : des sociétés d'investissement spéculatifs ont aggravé la hausse des prix par leur intervention sur le marché à terme. Ils ont usé de ces nouvelles facilités avec une seule idée en tête : « se refaire » le plus vite possible. D'où leur précipitation sur l'or, le pétrole ou les produits alimentaires de base. Des achats qui pouvaient offrir une perspective de plus-value rapide et très importante. « Le monde croule sous les liquidités », reconnaissait ainsi le 18 avril Patrick Artus, l'économiste de Natixis, sur les ondes de France Inter en relevant qu'il s'agissait d'une des causes essentielles « des nouvelles poussées de fièvre spéculatives ».

<http://www.lafranceagricole.fr> 14.01.11

L'activité a plus que doublé pour le blé meunier en 2010 sur Euronext

Plus de 4,37 millions de contrats à terme sur le blé meunier se sont échangés sur le marché de produits dérivés* du groupe NYSE Euronext en 2010. Ce volume est en progression de 127 % par rapport à 2009.

L'activité a surtout été forte au second semestre.

Pour le colza, 1,2 million de contrats ont été échangés en 2010, soit une augmentation du volume de 48 % par rapport à l'année précédente.

L'activité a également progressé de 61 % pour le maïs, avec un peu plus de 240.000 contrats négociés.

Les hausses des prix, provoquées par la spéculation, ont rendu certains produits alimentaires de base inaccessibles aux plus démunis (blé, maïs, riz, huiles végétales, etc.). Dans de nombreux endroits du monde, les populations, révoltées par cette situation, acculées par la faim, ont manifesté leur colère dans ce qui a été appelé par les médias les « émeutes de la faim ».

4.3 Et une crise de la dette de la zone euro?

Outre les matières premières agricoles, métaux, pétrole et les dérivés associés, les investissements se portent aussi sur les titres de dette publique* de la zone euro. Parallèlement le marché des Credit Default Swaps sur ces titres de dette publique* s'emballe.

C'est à dire que des acteurs privés du secteur financier deviennent créanciers* des pays de la zone euro, et simultanément, les mêmes ou d'autres s'assurent contre une cessation de paiement de ces mêmes pays ou plus prosaïquement : parient sur une cessation de paiement.

Pourquoi? La zone euro est un formidable terrain de jeu pour les amateurs de roulette. D'un côté nous avons des pays "faibles" (Grèce, Espagne, Portugal, Italie) pour lesquels un défaut de paiement est probable, de l'autre côté une banque centrale européenne* qui affirme qu'elle leur viendra en aide, en cas de problème.

Credit Default Swap : Un produit dérivé* dangereux

Comment fonctionnent les Credit Default Swaps : L'exemple de la Grèce Daniel Munevar 2012
<http://cadtm.org/Comment-fonctionnent-les-CDS-L>

(...) À la fin des années 1990, une division de JP Morgan a élaboré un mécanisme financier conçu spécialement pour protéger les clients des pertes résultant des défauts sur les titres ou autres instruments financiers qu'ils détenaient. Cet instrument du nom de Credit Default Swap (CDS) est passé en moins d'une décennie d'une obscure invention de l'ingénierie financière* à l'un des outils préférés de spéculation financière à grande échelle aujourd'hui. D'où la nécessité de comprendre le fonctionnement et le rôle central de cet instrument dans les discussions sur la crise de la dette souveraine en Europe.

Un CDS est une assurance sur un instrument financier. Comme dans le cas des assurances, l'entité en recherche d'une protection sur un actif (crédit ou titre) s'engage à des paiements réguliers en échange d'une protection en cas de défaut.

Il existe néanmoins une différence fondamentale par rapport aux assurances traditionnelles qui requièrent la propriété de l'actif pour lequel on sollicite la protection. Une personne peut par exemple prendre une assurance sur une maison ou une voiture qui lui appartient mais ne peut pas le faire sur la maison ou la voiture de son voisin. Cette impossibilité empêche la création d'incitants pervers pour la destruction de la propriété d'autrui. Si une personne pouvait acquérir une assurance sur la propriété d'autrui, dans le cas présent de son voisin, ce serait dans son intérêt d'incendier sa voiture ou sa maison pour obtenir la compensation monétaire de l'assurance. Or, un résultat de ce type serait clairement indésirable tant du point de vue individuel que social.

Cependant, une impossibilité de ce type n'existe pas dans le cas des CDS. N'importe quelle personne ou entité peut acquérir et transférer un CDS sans aucune relation de propriété sur le crédit ou le titre lié à cet instrument financier. Cette caractéristique des CDS a deux conséquences. Primo, la différence des CDS avec les assurances et les dérivés financiers traditionnels permet aux CDS d'échapper à la régulation de ces secteurs et se convertit de fait en une section particulièrement opaque sur les marchés financiers internationaux. Deuzio, l'achat ou la vente de positions sur un actif financier qu'on ne possède pas facilite la spéculation pour des montants représentant plusieurs fois la valeur de l'actif de référence. On peut illustrer cela par l'effondrement des subprimes* aux États-Unis. Les CDS ont permis des paris spéculatifs de milliards de dollars sur des hypothèques évaluées en millions de dollars. De fait, les CDS ont permis l'expansion exponentielle de la spéculation sur lesdites hypothèques et ont, en dernière instance, provoqué les pertes dues à l'effondrement de leur valeur. (...)

5. Chronique d'une tragédie grecque

Article Quelques vérités sur la dette grecque. Synthèse du rapport d'audit de la Commission pour la Vérité sur la dette publique grecque, Jérémie Cravatte, février 2016 <http://cadtm.org/Quelques-verites-sur-la-dette>

Documentaire (extrait) Goldman Sachs maquille les comptes grecs <https://www.youtube.com/watch?v=5JcVoa382Ll> durée : 2 minutes

Documentaire Grèce années chaos - La crise grecque, de la colère à l'espoir. Réalisé par Christian Lorre. Production Triton -France Télévision 2015 <https://youtu.be/8UUuQ26Y1eA> durée : 52 minutes

Cinéma Ne vivons plus comme des esclaves. Réalisé par Yannis Youlountas. 2013 <https://www.youtube.com/watch?v=rpqk24qvoR4> durée : 89 minutes

Extrait de **Chronique d'une tragédie grecque**, Anouk Renaud, mars 2015
<http://cadtm.org/Chronique-d-une-tragedie-grecque>

Les notes de bas de pages sont celles de l'article original.

Notre histoire commence au début des années 2000. La dette publique* grecque - d'abord héritée de la dictature des colonels et qui a ensuite permis, au cours des années 90, de combler les baisses d'impôts sur les sociétés et les hauts revenus - s'élève alors à 100 % du PIB*.

2001 La Grèce rentre dans la zone euro.

Dès lors, les banques privées européennes (allemandes, française, italiennes, belges...) augmentent les prêts qu'elles accordent à la Grèce, à ses ménages et à ses entreprises, la monnaie* commune facilitant ces crédits. D'autant que, maintenant que la Grèce est membre de l'euro zone, les banques sont persuadées - à juste titre - qu'en cas de défaut les autorités européennes devront intervenir. La Grèce contracte donc des emprunts à des taux plutôt avantageux. Le recours à l'endettement résulte également du manque à gagner pour les finances

publiques dû à la sortie illicite de capitaux et aux cadeaux fiscaux faits à une minorité de privilégiés.¹

A quoi a servi l'argent de ces emprunts ? La Grèce a, entre autres, continué à acheter énormément de matériel militaire allemand et français.² Elle a financé les infrastructures pour les Jeux Olympiques de 2004, qui se sont avérées bien plus coûteuses que prévu.³ Une partie de cet argent a également permis de rémunérer les multinationales étrangères (comme Siemens) dans le cadre de contrats commerciaux, qu'elles obtenaient grâce à de confortables pots-de-vin versés aux élites grecques.

2007-2008 La FED (la banque centrale états-unienne) met à disposition des banques privées américaines et européennes des liquidités à des taux d'intérêt* très bas (entre 0 et 0,25%).

Avec ces liquidités, ces banques investissent dans les pays périphériques de la zone euro (à savoir la Grèce, l'Espagne, le Portugal...), autant dans le secteur privé qu'auprès des entités publiques. Grâce aux taux plancher de la FED, les banques vont pouvoir prêter à des taux bas mais qui leur permettent malgré tout de faire une marge importante. La Grèce continue donc à être inondée de prêts et l'endettement public explose.

La crise des subprimes* qui sévit outre-Atlantique ne ralentit pas ces investissements. Les banques savent pertinemment que ces crédits très rentables sont également très risqués, (tant la Grèce est abreuvée de prêts), mais elles n'en font guère état et savent qu'elles seront sauvées en cas de défaut de la Grèce. En 2008, la dette grecque représente 105,4% de son PIB*.

2010 Le défaut de paiement de la Grèce devenant de plus en plus probable (la dette est désormais à 140% du PIB*), les investisseurs demandent des taux d'intérêts* bien plus élevés pour l'achat de titres de la dette* grecque.

Le problème c'est que la Grèce a besoin de ces nouveaux emprunts pour rembourser les anciens... Ne parvenant plus à se financer à des taux raisonnables sur les marchés, la Grèce est au bord du défaut de paiement.

Avril 2010. Le gouvernement grec demande l'assistance du Fonds monétaire international.

Mai 2010. La Troïka* (la Banque centrale européenne*, le Fonds monétaire international* et la Commission européenne), chargée par l'Eurogroupe* de contrôler les pays sur-endettés, signe un mémorandum avec la Grèce. Cet accord prévoit l'octroi d'un prêt de 110 milliards d'euros à la Grèce, sous réserve que celle-ci remplisse deux conditions⁴ :

¹ Selon l'ONG, Global Financial Integrity, les sorties illicites de capitaux pour la période 2003-2009, s'élèvent à plus de 200 milliards d'euros. Le manque à gagner pour l'État grec est estimé à 55 milliards, l'équivalent d'une année de recettes budgétaires.

² La Grèce compte alors le plus important budget militaire des États membres de l'OTAN.

³ Le comité olympique international avait établi un budget de 1,3 milliard de dollars, alors que le coût réel dépasserait aujourd'hui les 20 milliards. Cf. Eric Toussaint et Damien Millet, op.cit., p.111

⁴ Les deux mêmes conditions qui ont été imposées aux pays du Sud par le FMI* lors de la crise de la dette dans les années 1980.

1) Utiliser ce prêt pour rembourser les créanciers* de la dette, qui sont alors en majorité des banques françaises et allemandes.⁵

2) Appliquer des réformes structurelles.

Précisons que ces 110 milliards se répartissaient entre le prêt du FMI* (30 milliards) et les prêts bilatéraux débloqués par les pays européens (80 milliards). En violation du droit européen et de la Constitution grecque, les parlements européens et grecs n'ont pas été consultés pour la signature du mémorandum. Avant la signature du mémorandum, plusieurs membres du FMI⁶ expriment leurs réserves sur les conditions appliquées à la Grèce. En effet, selon eux, les réformes imposées vont détruire l'économie du pays et ne permettront jamais à la Grèce de s'en sortir. Or, selon les statuts du FMI*, une « aide » ne peut être débloquée que si elle permet de réduire l'endettement d'un pays. Ces mêmes membres ont ainsi préconisé d'alléger la dette. Mais restructurer la dette grecque signifiait une perte d'argent conséquente pour les banques européennes. L'Allemagne et la France - poussées par leurs banques et soutenues par les États-Unis (rappelons que les banques européennes étaient engagées auprès des banques américaines et de la FED) - ont donc tout fait pour éviter une réduction de la dette grecque. Le règlement du FMI* a été modifié, pour l'occasion, en ajoutant une clause qui autorise l'institution à octroyer un prêt à un État membre, dont la dette est insoutenable.⁷ Sachant très bien que la Grèce ne rembourserait jamais le prêt qu'elle allait lui faire, la Troïka* a tout de même fait crédit à un État insolvable pour éviter des pertes aux grandes banques privées. Le gouvernement grec a également — en collusion avec Dominique Strauss Kahn, alors directeur du FMI* — aggravé sciemment ses comptes publics pour justifier l'intervention de la Troïka*.

Les mesures à appliquer en contrepartie du prêt touchent alors de nombreux domaines : privatisation des entreprises publiques, licenciement de fonctionnaires, démantèlement du droit du travail, diminution des allocations sociales, vente du patrimoine naturel... Pour être sûr que ces réformes soient mises en œuvre, le prêt est versé par tranches. 23 tranches sont prévues. Autrement dit, les hauts-fonctionnaires de la Troïka* jugent des réformes en cours et s'ils estiment qu'elles vont dans le bon sens, la tranche suivante est débloquée. Ces bureaucrates non élus vont même jusqu'à réécrire les lois si elles ne leur conviennent pas, toujours en imposant cette ingérence grâce au versement incertain de la tranche suivante...

Résultat de cette première intervention de la Troïka* ? Sous couvert du « too big, too fail », les banques européennes sont en partie remboursées, les États européens et les institutions financières deviennent les nouveaux créanciers* de la Grèce et le peuple grec est prié de rembourser cet argent en s'asseyant sur ses conquêtes sociales.

Entre fin 2010 et 2012 Les banques qui détiennent toujours des titres grecs essayent de s'en débarrasser en les revendant sur le marché secondaire (le marché de seconde main de la dette). Mais qui rachètent ces titres qui ne valent plus grand chose ? D'une part, la BCE* (Banque centrale européenne), qui les rachète aux banques à un prix bien plus élevé que leur valeur sur le marché. D'autre part, des banques privées grecques et chypriotes qui investissent également dans la dette

⁵ En 2009, les banques privées françaises et allemandes détenaient à elles seules 50 % de la dette publique grecque. 80 % de la dette grecque étaient en fait aux mains de banques privées de 7 pays de l'Union européenne. Cf. Eric Toussaint, Si un gouvernement Syriza appliquait à la lettre un règlement de l'UE sur la dette : <http://cadtm.org/Si-un-gouvernement...>

⁶ Notamment les directeurs exécutifs du Brésil, de la Suisse, de l'Argentine, de l'Inde, de l'Iran, de la Chine et de l'Égypte

⁷Voir : <http://blogs.wsj.com/economics/2013...> Et voir le documentaire d'Arpad Bondy et Harald Schumann, « Puissante et incontrôlée : la Troïka », ARTE, 2015

grecque. En effet, la BCE* – à la même période (à partir de mai 2010) – accepte les titres de la dette* grecque comme collatéraux (c'est-à-dire comme garanties*) en échange de liquidités.

2012 Malgré les politiques d'austérité censées diminuer la dette grecque, celle-ci ne désemplit pas... bien au contraire ! Elle se monte alors à 171,3 % du PIB*. La Troïka*, accompagnée cette fois-ci du Fonds européen de stabilité financière (FESF)⁸, signe avec la Grèce un deuxième mémorandum. Celui-ci consiste en un second prêt de 130 milliards d'euros, aux conditions suivantes :

- 1) Restructurer la dette publique* grecque.
- 2) Utiliser ce nouveau prêt pour recapitaliser les banques grecques.
- 3) Poursuivre les politiques d'austérité.

Maintenant que l'argent des banques françaises et allemandes n'est plus en jeu, la restructuration est acceptée par les mêmes institutions financières qui la refusaient deux ans plus tôt. Toutefois, ces dernières décident de restructurer uniquement les créances privées, ne touchant pas aux titres grecs qu'elles ont contractés en 2010. Officiellement, c'est une diminution de 53,50 % à l'égard des créanciers* privés qui s'est opérée. En réalité, ils ont largement gagné au change. D'une part, ils se sont débarrassés des anciens titres grecs contre de nouveaux émis par le FESF (bien plus sûrs) et d'autres obligations grecques de plus longue maturité. Et cela à très bon prix ! Ils ont obtenu 46,5 euros pour des titres qui ne valaient plus qu'entre 15 et 30 euros sur le marché secondaire. D'autre part, ils ont reçu bien plus que ce qu'ils n'ont daigné « sacrifier » au moment de la restructuration. Que ce soit en cash ou en futures rentrées d'argent.⁹

Les fonds de pension et les banques grecs possédant une importante part de la dette publique*, eux, sont les plus touchés. A tel point, que la Grèce se voit forcée (par la Troïka* notamment) de recapitaliser les banques, laissant en revanche les fonds de pensions et dans leur sillon les placements des retraités grecs s'écrouler. Le sauvetage des banques grecques se fait via le Fonds hellénique de stabilité financière (FHSF) qui va injecter 58,2 milliards dans les banques grecques. Bien que le FHSF détienne une grande partie du capital (de 35 % à 67 %) des quatre grandes banques grecques sauvées, il n'en demeure pas pour autant un actionnaire de poids. En effet, selon les statuts du FHSF, celui-ci doit avoir mis plus de 90 % du capital d'une banque pour espérer disposer d'un droit de regard et de décision significatif, bref pour que la banque soit nationalisée. C'est sans compter que dans ces conditions (auxquelles s'ajoute la santé fragile des banques grecques) l'Etat ne reçoit que de faibles dividendes ne permettant absolument pas d'amortir le coût du sauvetage bancaire.

2015 Résultat des courses ? La dette grecque est désormais détenue à 80 % par des entités publiques : le FESF (devenu le MES), les États européens, le FMI* et la BCE*, et elle s'élève à 175 % du PIB*. Les conséquences des réformes structurelles exigées par la Troïka* sont désastreuses : explosion du taux de chômage, chute du PIB*, baisse généralisée des salaires, des retraites, violation du droit de grève, augmentation de la répression, fermeture d'hôpitaux, réapparition de maladies disparues, augmentation des dépressions, des sans-abris et des suicides. (...)

⁸ Le FESF a été créé en 2010. Il se finance en émettant des obligations sur les marchés et octroie des prêts aux États de la zone euros en contrepartie desquels ceux-ci doivent appliquer des plans d'ajustement structurel. En 2012, il est remplacé par le Mécanisme européen de solidarité (MES).

⁹ Lire l'analyse détaillée de Xavier Dupret, « Restructuration de la dette grecque. Bénéfice sur toute la ligne pour les créanciers... », mars 2015 : <http://www.acjj.be/IMG/pdf/150309gr..>

6. Domination de la théorie économique néo-libérale

6.1 Crises et capitalisme : un moteur à explosion

1720. En mai, **effondrement** à Paris du système des banques de John Law après une frénésie spéculative. En septembre, la bulle de la South Sea Company éclate à Londres.

1797. Février. **Panique** bancaire en Angleterre.

1825. Première grande **crise boursière** de l'histoire en Grande-Bretagne après le dégonflement de la bulle spéculative sur les investissements en Amérique latine.

1873. 9 mai. Après deux années de spéculation intense en Allemagne et en Autriche, le **krach** de la Bourse de Vienne constitue le point de départ de vingt-cinq ans de stagnation de l'économie mondiale.

1890. Un défaut de paiement de l'Argentine engendre la **faillite** de la banque Barings, la plus ancienne de Grande-Bretagne.

1907. Octobre. « **Panique des banquiers** » aux Etats-Unis, qui débouchera sur la création en 1913 de la Réserve fédérale américaine (Fed).

1929. 24 octobre. Le **krach** de la Bourse de New York provoque la plus grave crise économique mondiale du XXe siècle.

1933. Mars. Vote du Glass-Steagall Act, ou Banking Act, et création d'une autorité de contrôle des marchés financiers, la Securities and Exchange Commission (SEC).

1944. Accords de Bretton Woods.

1971. 15 août. Les Etats-Unis suspendent la convertibilité en or du dollar.

1973. 3 janvier. En France, adoption d'une loi qui interdit au Trésor public d'emprunter directement à la Banque de France, ce qui oblige l'Etat à financer sa dette auprès des banques privées et des marchés financiers.

Février. Accords de Washington, qui instaurent le système des changes flottants.

1974. **Faillite** de la banque allemande Herstatt : la grave crise qui s'ensuit sur le marché des changes souligne l'apparition d'un risque systémique important. Création du Comité de Bâle sur les contrôles bancaires.

1979. Mars. Création du système monétaire européen (SME).

1981. Août. Premier swap (contrat d'échange) de devises arrangé par Salomon Brothers, une banque d'investissement de Wall Street, pour le compte de la Banque mondiale et du géant de l'informatique IBM.

1982. Août. Le Mexique se déclare en cessation de paiement, engendrant une raréfaction générale du crédit et, au cours des années suivantes, des **crises bancaires** dans différents pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

1984. Début de l'**effondrement** des caisses d'épargne aux Etats-Unis. Plus de mille quatre cents établissements s'effondrent entre 1984 et 1992.

1985. Mai. Réforme du marché monétaire français, désormais accessible à tous les investisseurs. 21 novembre. Panne informatique à la Bank of New York, qui provoque un **mouvement de panique** et oblige la Fed à débloquer d'urgence 20 milliards de dollars.

1986. Octobre. « Big Bang » de Londres : le Royaume-Uni libéralise en profondeur ses marchés financiers et réorganise la City sur le modèle américain.

1987. Octobre. **Krach** à Wall Street. Les Bourses de Bruxelles, Hongkong et Paris sont rapidement touchées. La Fed intervient comme prêteur en dernier ressort.

1988. Juillet. Accords de Bâle sur les fonds propres des banques internationales.

1989. Août. Le Congrès américain adopte un plan de sauvetage des caisses d'épargne.

1990. **Eclatement** de la bulle spéculative japonaise. Juillet. La directive sur la liberté de circulation des capitaux entre en vigueur dans la Communauté économique européenne.

1992. Février. Signature du traité de Maastricht instaurant à l'horizon 2002 une union économique et monétaire européenne assise sur une monnaie*, l'euro.

Septembre. **Coup spéculatif** de M. George Soros contre la livre sterling, qui fait sortir la devise anglaise du système monétaire européen.

1995. Février. **Chute** de la Barings, à la suite d'investissements spéculatifs.

1997. Mars-décembre. Succession de **crises monétaires et financières** en Asie orientale, puis en Russie et en Amérique latine.

1998. **Faillite** du fonds d'investissement américain Long Term Capital Management (LTCM). La Fed injecte 3,6 milliards de dollars pour éviter l'effondrement du système financier mondial.

1999. Janvier. **Crise financière** au Brésil, qui touche rapidement les pays voisins. Abolition de la loi Glass-Steagall, qui séparait aux Etats-Unis banques de dépôt et banques d'investissement.

2000. Mars. **Chute** des valeurs de la « nouvelle économie » à Wall Street, dite « bulle Internet ».

2001. Décembre. **Crise** de la dette en Argentine. **Faillite** de la société américaine de courtage en énergie Enron à la suite de malversations comptables.

2005. Avril. Aux Etats-Unis, les sociétés de crédit obtiennent une réforme de la loi sur les faillites personnelles.

2007. 8 février. La banque HSBC avertit que les impayés des crédits immobiliers à risque vont amputer son bénéfice annuel de 10,5 milliards de dollars. C'est le début de la **crise** des subprimes.

2 avril. New Century, le numéro deux américain des subprimes, se déclare en **faillite**.

Août. **Effondrement** du marché américain des crédits immobiliers à risque (subprimes). 9 août. La Banque centrale européenne injecte 95 milliards d'euros dans le circuit bancaire, et la Réserve fédérale américaine 24 milliards de dollars.

15 septembre. Le gouvernement britannique garantit les dépôts de la banque Northern Rock, au bord de la **faillite**. Elle sera nationalisée le 17 février suivant.

source : *Le Monde Diplomatique* - Manière de Voir #119

6.2 Ce que vous racontez là, ce n'est pas très orthodoxe...

En effet. L'orthodoxie n'est qu'un des trois principaux courants idéologiques de l'économie. L'économie, contrairement aux Mathématiques, n'est pas une science exacte. On y trouve des théoriciens qui s'opposent sur leurs conceptions, leurs analyses, leurs prévisions...

Extrait de l'article **Orthodoxie et Hétérodoxie en Economie** <https://fr.wikipedia.org/>

Pour les économistes non-orthodoxes, comme d'ailleurs pour nombre d'observateurs non économistes, il est tout à fait abusif de prétendre que les théories de l'économie orthodoxe expliquent bien la réalité économique, car non seulement leurs hypothèses sont très éloignées de la réalité, mais les prévisions qui en découlent ne sont nullement validées par les faits, bien au contraire. La domination du paradigme orthodoxe ne peut donc pas se justifier de cette façon.(...)

Les principales critiques [à l'encontre de l'Economie orthodoxe ou néo-libérale] sont :

l'économie orthodoxe est « simpliste » et coupée des réalités. Les faits stylisés retenus manquent de pertinence. La théorie néo-classique est bien une théorie scientifique, mais elle est trop abstraite et beaucoup trop partielle.

les économistes s'appuyant sur la théorie néo-classique formulent des prédictions incorrectes et sont incapables de prédire les crises économiques et financières. Cette réfutation par les faits n'entraîne pas de remise en cause du paradigme. Cela implique deux conclusions :

- L'orthodoxie économique est davantage une religion qu'une science. (...) Elle n'est que la traduction en termes faussement savants, de l'idéologie libérale justifiant le capitalisme,
- La méthodologie orthodoxe doit être abandonnée au profit d'une véritable science économique confrontant les modèles aux faits économiques, dont l'objectif est de réaliser des modèles réalistes, c'est-à-dire fournissant des prédictions vérifiées. (...) La science économique est avant tout une science d'observation (...);

l'économie est une partie du système socio-culturel. Il faut donc intégrer des analyses sociologiques, anthropologiques et historiques pour comprendre les faits économiques ;

de même, il faut intégrer les résultats de la psychologie (psychologie cognitive, psychologie sociale,...) pour modéliser correctement le comportement des individus et leurs interactions. (...) On ne peut comprendre pleinement l'économie sans prendre en compte la hiérarchie, la domination, l'aliénation, les facteurs affectifs, la répartition des ressources, les écarts de développement, etc. ;

certaines dimensions économiques ne peuvent être appréhendées que par des approches macro-économiques ou systémiques (...).

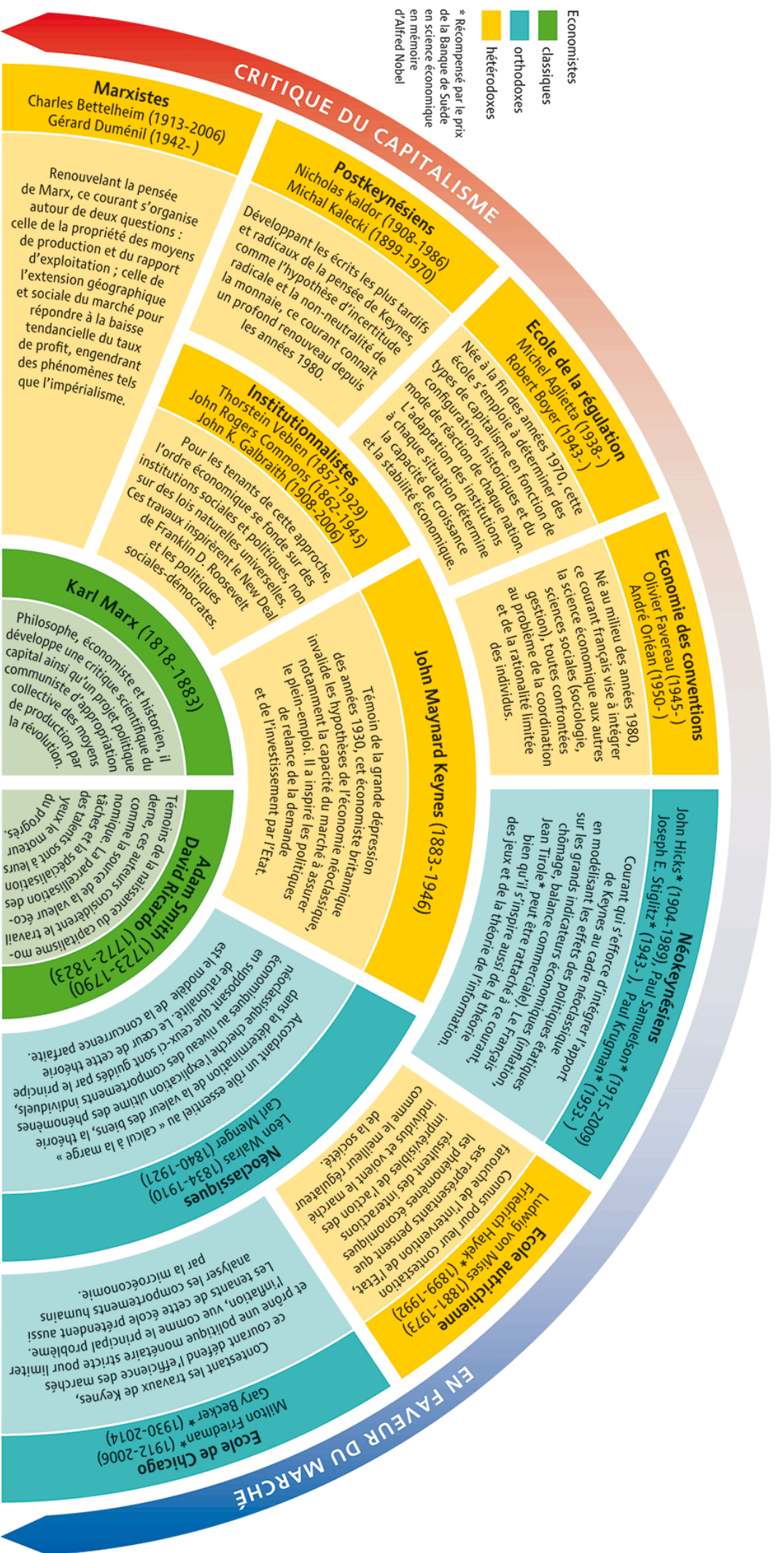
il est impossible de découvrir des lois universelles en sciences sociales et la validation des théories se heurte à une réalité trop complexe. La mathématisation de l'économie, et le recours à l'économétrie, n'apportent donc pas d'éléments probants en faveur de l'économie néo-classique;

Video Comprendre la menace d'une nouvelle crise 2016 <http://www.lemonde.fr/videos/video/2016/02/11/comprendre-d-ou-vient-la-menace-d-une-nouvelle-crise> 5 minutes

Chronique radio La crise qui vient 2016 <http://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/crise-financiere-larvee-panique-sur-les-coco-bonds> 5 minutes

Vidéo Arrêt sur Image <http://www.arretsurimages.net/emissions/2010-04-30/Je-veux-vous-foutre-la-trouille-id2967>

Marc Touati, économiste libéral français, directeur général d'une société de bourse, grand habitué des plateaux téléés, adepte de la pédagogie sur petit écran, rapporte le propos d'un collègue : "*Marc j'ai un conseil à te donner : tu n'es pas assez académique. On te comprend trop quand tu parles.*"



Il suffit, suggère une plaisanterie bien connue, de mettre trois économistes dans une même salle pour obtenir quatre points de vue différents. Fort de cette leçon, ce schéma ne prétend pas décrire l'ensemble des courants de la pensée économique. Il propose en revanche trois axes de représentation synthétique. Le premier, du centre vers la périphérie, est chronologique : des pères fondateurs (XVIIIe-XIXe siècle) vers les écoles contemporaines. Le deuxième oppose orthodoxes (bleu) et hétérodoxes (jaune) : les premiers considèrent les agents économiques comme des êtres séparés, rationnels et calculateurs évoluant sur des marchés ; les seconds replacent leur réflexion dans le cadre des sciences sociales et/ou de la philosophie politique. Le troisième axe de lecture s'organise sur l'arc de cercle : la critique du capitalisme s'accroît à mesure que l'on se déplace vers la gauche ; la défense du libéralisme, à mesure que l'on avance vers la droite.

* Définitions

Banque Centrale, ou Nationale Institution publique qui gère la politique monétaire et surveille le secteur financier national. Aux USA c'est la **Fed**, pour Federal Reserve.

BCE : Banque Centrale Européenne Institution européenne basée à Francfort, créée en 1998. Les pays de la zone euro lui ont transféré leurs compétences en matières monétaires et son rôle officiel est d'assurer la stabilité des prix dans la dite zone euro.

Ses organes de décision (le conseil des gouverneurs, le directoire et le conseil général) sont composés des gouverneurs de banques centrales des pays membres, et de manière moins transparente : de *spécialistes reconnus*. Ses statuts la veulent « indépendante » mais elle est directement influencée par le monde financier. Par exemple, il lui est interdit de prêter directement aux Etats. Elle prête aux banques privées à des taux ridiculement bas, 0% en mars 2016, et les banques prêtent aux Etats à des taux variants de 2 à 8%, qui sont déterminés par des calculs de rentabilité et de risque, propres au secteur privé. Ainsi la Belgique paie moins d'intérêt que la Grèce.

Banque universelle Ensemble financier exerçant les différents métiers de la banque : banque de détail, banque de financement et d'investissement, gestion d'actifs, assureur. Cet ensemble intervient sur le territoire national mais également à l'étranger avec ses filiales. Le principal danger de ce modèle bancaire consiste à faire supporter les pertes des activités risquées de banque de financement et d'investissement par la banque de dépôt et mettre ainsi en péril les dépôts des épargnants.

Bénéfices Somme restante une fois la soustraction faite entre toutes les recettes et toutes les dépenses d'une entreprise sur un temps donné. Ces bénéfices peuvent avoir trois « destinations » :
Être redistribués aux actionnaires de l'entreprise (c'est à dire les personnes qui détiennent une partie du capital de l'entreprise) sous forme de dividende ;
Être redistribués aux salariés sous forme d'augmentations de salaires, ou de primes ;
Être utilisés pour des investissements (achat de machines) ou alimenter un fonds de réserve.

Créancier Celui qui prête

Crédit Il s'agit d'une mise à disposition d'argent sous forme de prêt. Une institution (banques, agences de crédit...) peut accorder un crédit à une autre institution (entreprises, banques...) ou à un particulier.

Crédits subprimes Il s'agit de crédits hypothécaires qui se sont développés à partir du milieu des années 2000, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni. On peut relever trois grandes caractéristiques de ces prêts :

- Pour le prêteur, il s'agit de crédits à risque puisqu'ils sont délivrés à des ménages à faibles revenus. Étant plus risqués, ces prêts offrent aussi un meilleur rendement pour les prêteurs.
- Très peu de garanties* sont demandées à l'emprunteur. En général, la garantie repose sur une hypothèque. Ce qui signifie qu'en cas de non-remboursement, le prêteur peut se rembourser par la vente de la maison.
- Les taux d'intérêts* liés à ces prêts sont variables.

Pour savoir ce qui est arrivé aux subprimes, voir plus loin la définition de la titrisation*, et se reporter au chapitre consacré à la crise financière 2007-2008, et aux diverses sources de documentation qui y sont référencées.

Débiteur Celui qui emprunte

Dettes Ensemble des crédits contractés par un débiteur. On peut la diviser selon les différents types de créanciers (États, institutions financières privées, publiques ou multilatérales, particuliers, entreprises). Pour chaque dette, on distingue le principal (le montant emprunté, parfois désigné par le mot capital) et les intérêts.

privée Ensemble des dettes des acteurs privés : les ménages et les entreprises, qu'elles soient du secteur financier ou d'autres secteurs.

Dettes publiques Dette des pouvoirs publics, c'est-à-dire l'ensemble des emprunts contractés par l'État, ainsi que celles des pouvoirs locaux (Provinces, Régions, Communes), des organismes de Sécurité sociale ou des entreprises publiques.

Effet boule de neige Augmentation de la dette due au fait que le débiteur emprunte pour rembourser une dette existante (voir plus loin : Roulement de la dette*).

Eurogroupe Réunion des ministres des Finances des pays de la zone euro, c'est une instance informelle, dont les statuts, le fonctionnement et les pouvoirs ne sont pas définis légalement.

FMI - Fonds monétaire international Le FMI a été créé en 1944 à Bretton Woods (avec la Banque mondiale, son institution jumelle). Son but était de stabiliser le système financier international en réglementant la circulation des capitaux. Dans les faits, son rôle est de prêter aux États qui vivent une crise de la dette, à deux conditions :

que l'État continue à rembourser ses créanciers ;

qu'il applique une série de mesures de restrictions sur les dépenses publiques, dénommées au Sud : plan d'ajustement structurel, et au Nord, plus explicitement : politique d'austérité.

À ce jour, 188 pays sont membres du FMI (les mêmes qu'à la Banque mondiale). Son conseil d'administration est composé de 24 membres. Huit pays y ont un administrateur : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, la Chine et la Russie. Les seize autres sont nommés par des groupes de pays.

Tout pays qui devient membre du FMI se doit de verser un droit d'entrée appelé « quote-part », calculée en fonction de l'importance économique et géopolitique du pays. Comme à la Banque mondiale, le nombre des droits de vote d'un pays est fonction de sa quote-part. Les États-Unis ont plus de 16%, suivis par le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la Chine, l'Italie, l'Arabie saoudite, le Canada et la Belgique. Avec un tel système, les États-Unis d'Amérique ont à eux seuls un droit de veto, puisque toute décision importante doit réunir 85% des voix.

Garanties Il s'agit de moyens mis en place par les créanciers pour s'assurer la récupération de leurs fonds au cas où le débiteur ne serait pas en capacité de payer. Ces garanties peuvent être de plusieurs ordres : hypothèque (le bien acheté avec l'argent devra être cédé à la banque en cas de non remboursement), caution solidaire d'un particulier (une personne qui remboursera à la place du débiteur si celui-ci fait défaut) ou garantie d'État (l'État assure les éventuelles pertes du créancier).

Rions un peu avec cette définition d'un truc dont on se demande parfois s'il mérite d'exister :

Ingénierie financière Les ingénieurs financiers conçoivent des contrats financiers comme les ingénieurs civils conçoivent des tunnels ou des ponts. Visualisez par exemple le contrat de prêt signé avec un copain, le jour où il vous a payé un sandwich. À côté de l'ingénierie financières, ce genre de contrat serait une vulgaire boîte en carton, comparée aux grattes-ciel de Manhattan ou Dubaï.

Revenons à nos moutons.

Ingénierie Financière Métier qui consiste à concevoir des crédits complexes, organiser des opérations financières, et inventer toute sorte de titres qui s'échangent sur les marchés financiers.

Monnaie La monnaie, telle qu'on la connaît aujourd'hui, remplit trois fonctions :

1. elle est valeur d'échange,
2. elle permet de stocker la valeur pour un usage futur,
3. elle est une unité de comptabilité commune.

Une monnaie se caractérise par la confiance qu'ont ses utilisateurs dans la persistance de sa valeur, et dans sa capacité à servir de moyen d'échange. Elle a donc des dimensions sociales, politiques, psychologiques, juridiques et économiques.

La monnaie peut-être **fiduciaire** (les billets et les pièces) ou **scripturale** (électronique). Elle peut-être étatique, transnationale, ou locale. Elle est aujourd'hui principalement créée par les banques privées (voir page 5 : le pouvoir de la création monétaire).

PIB - Produit intérieur brut Le PIB traduit la richesse totale produite sur un territoire donné, estimée par la somme des valeurs ajoutées. On appelle croissance économique la variation du PIB d'une période à l'autre. Cette mesure est notoirement incomplète, par exemple :

- elle ne tient pas compte de toutes les activités qui ne font pas l'objet d'un échange marchand,
- elle ne tient pas compte de la destruction de valeur écologique,
- elle comptabilise positivement des activités qui provoquent ou sont provoquées par des évènements négatifs (vente d'arme, marées noires).

Produits dérivés Ce que l'on nomme les produits dérivés recouvre une large gamme de titres échangeables sur les marchés financiers. On parle de produit dérivé, ou de contrat dérivé, pour désigner un contrat entre deux parties qui fixe les conditions pour des flux financiers futurs.

Recapitalisation Terme désignant l'ajout de capitaux propres dans une entreprise, lorsque ceux-ci sont considérés comme insuffisants compte tenu de son activité et des risques qu'elle encourt. Lors de la crise de 2008, nombre de banques n'ont pas été en mesure de procéder elles-mêmes à une augmentation de capital pour rembourser tout ou partie de leurs dettes. Dès lors, elles ont dû faire appel à l'État pour être *recapitalisées*. La Belgique, comme beaucoup d'autres Etats, a puisé dans les finances publiques pour augmenter le capital de plusieurs grandes banques privées. Cela s'est fait sans débat démocratique, et à l'encontre de la réglementation européenne qui interdit à un Etat d'accorder des privilèges à une entreprise privée par rapport aux autres entreprises du secteur.

Roulement de la dette L'expression désigne les flux que sont, dans un sens, les paiements des intérêts des emprunts existants, et dans l'autre sens, les rentrées d'argent de nouveaux emprunts. C'est un fait : la dette d'un Etat est un objet vivant, les nouveaux emprunts servent à payer la charge des anciens emprunts. Au moment de rembourser le principal d'un emprunt, si de nouveaux emprunts ne sont pas contractés, un Etat peut être dans une situation de faillite.

Taux d'intérêts Lorsqu'une institution ou un individu contracte un prêt (par exemple sous forme de crédit), il s'engage non seulement à rembourser l'argent du prêt (le capital) mais aussi à payer des intérêts. Ces intérêts constituent la rétribution à l'organisme prêteur pour le service rendu. Le taux d'intérêt à payer peut être fixe ou variable.

Taux d'intérêt fixe Fixé au moment de la signature du contrat de prêt, il ne variera pas pendant la durée de remboursement du prêt.

Taux d'intérêt variable Il est indexé sur un autre taux (le taux d'inflation, un taux de référence du marché monétaire, etc.). Cela signifie concrètement pour l'emprunteur que les intérêts à payer dépendent de facteurs qu'il ne contrôle pas. Il s'agit donc d'un pari sur l'avenir car les taux peuvent être bas pendant la durée du remboursement, ou augmenter brutalement à n'importe quel moment.

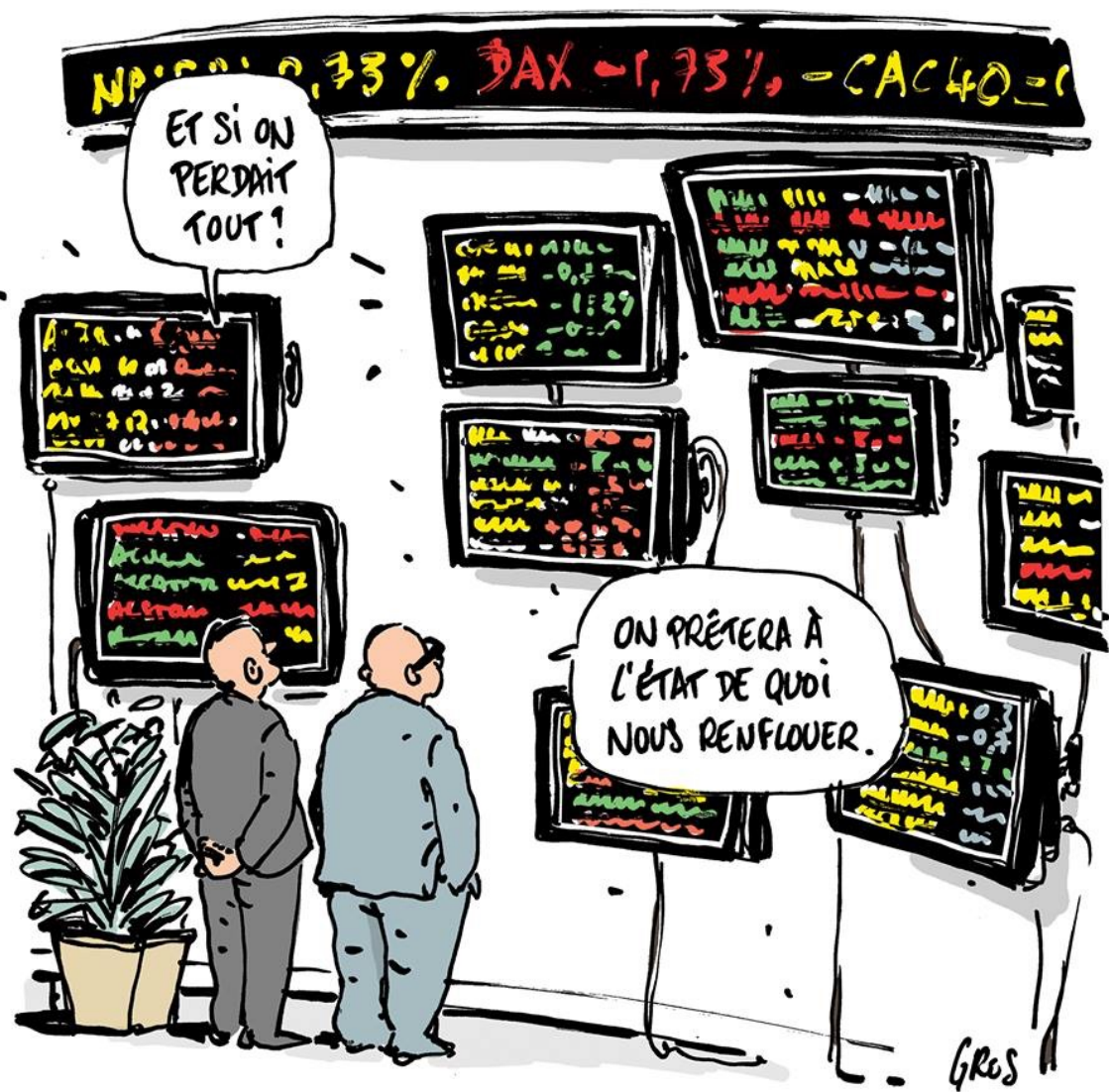
Titres de la dette Les titres de la dette publique* sont des emprunts qu'un État effectue pour financer son déficit (la différence entre ses recettes et ses dépenses) et —actuellement— le capital de ses anciens emprunts arrivant à terme, voir plus haut Roulement de la dette*. Il émet alors différents titres (bons d'état, certificats de trésorerie, bons du trésor, obligations linéaires, notes etc.) sur les marchés financiers, principalement, qui lui verseront de l'argent en échange d'un remboursement avec intérêts après une période déterminée (pouvant aller de 3 mois à 30 ans).

Titrisation La titrisation a pour objet de transformer des crédits en produits financiers. Concrètement, les institutions qui possèdent des crédits proposent à des institutions financières un portefeuille de créances de même nature. Par exemple, dans le cas des subprimes, un lot de créances immobilières. La société financière transforme ce lot de créances en titres qui sont alors proposés sur les marchés boursiers. Ces titres sont alors achetés par des investisseurs.

Rions un peu

Titrisation Dans le cas des subprimes, les banques prêteuses ont mélangé dans un hachoir de boucher un ensemble de créances immobilières, pour en faire de la chair à saucisse. Il y avait des bons morceaux, des moins bons, et même du vieux gras plein de cholestérol. Ils ont ensuite farci du boyau, et l'ont mis au séchoir pour en faire du saucisson. Ensuite ils ont découpé ce saucisson en fines tranches, qu'ils ont vendu à la pièce.

Troïka Fonds Monétaire International, Banque Centrale Européenne et Commission Européenne, qui, ensemble, imposent au travers des prêts des mesures d'austérité aux pays en difficulté.



Il est une chance que les gens de la nation ne comprennent pas notre système bancaire et monétaire, parce que si tel était le cas, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin. »

Henry Ford, patron d'industrie (1863 - 1947)